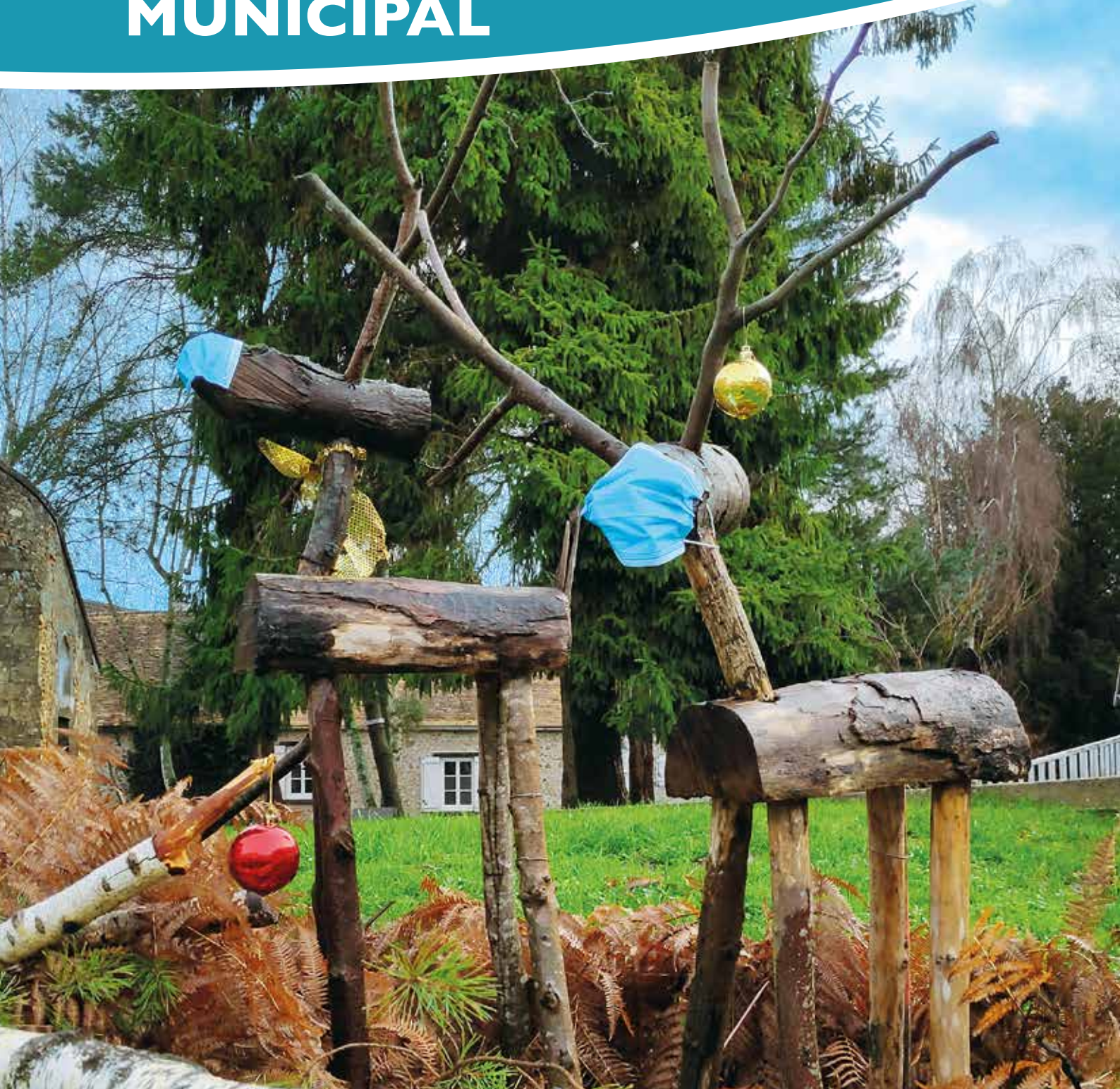


# le mag' 2020

**BULLETIN  
MUNICIPAL**



République Française

**MAIRIE D'ANGERVILLIERS**

Rue du Château - 91470 Angervilliers - 01 64 59 02 06

[ville-angervilliers.fr](http://ville-angervilliers.fr)



**TRAVAUX PUBLICS DE SOISY**

Ensemble, réalisons vos projets

Aménagements urbains,  
Equipements collectifs,  
Travaux routiers & particuliers,  
Equipements industriels & logistiques




ZA du Chénet - 6, Rue de la Montagne de Maisse  
91490 MILLY LA FORET  
Tél. : 01 64 98 03 83 - www.tpsoisy.fr - Email : tpsoisy@tpsoisy.fr



**Cabinet Olivier BLONDEAU**  
Géomètre-Expert Ingénieur E.T.P.

1, rue de la Gaudrée  
91415 DOURDAN CEDEX  
Email: contact91@blondeau-geometre.fr  
Tél: 01 64 59 77 45 - Fax: 01 64 59 59 03  
"A vos côtés depuis 1840"



**Boulangerie - Pâtisserie**

**AUX TENTATIONS  
GOURMANDES**

11 rue de l'Église - 91470 ANGERVILLIERS

Tél. : 01 64 56 54 32  
auxtentationsgourmandes@gmail.com

Du lundi au samedi (fermé le jeudi)  
de 7h30 à 13h et de 16h à 19h30  
Dimanche de 7h30 à 13h



**Créateur de richesses locales**

Nos briques et nos tuiles en terre cuite  
sont produites localement et mises en œuvre  
par des entreprises de proximité.

Retrouvez toutes  
nos réalisations  
sur [www.wienerberger.fr](http://www.wienerberger.fr)



**Wienerberger**



**Chères Angervilleroises, Chers Angervillerois,**

Quelle année !!

Cette année 2020, restera totalement inédite : pandémie, protocole, Covid, confinement, masques, gestes barrières... auront été notre quotidien.

Je souhaitais sincèrement remercier tous ceux qui se sont manifestés par solidarité durant le confinement du mois de mars :

- Votre participation pour l'action des masques solidaires
- Nos commerces qui se sont adaptés
- Notre pharmacie et son personnel
- Les équipes enseignantes
- Nos personnels administratifs, techniques qui n'ont jamais cessé leur activité afin de vous servir et entretenir la commune.
- Le personnel périscolaire qui a dû s'adapter et respecter les protocoles sanitaires afin d'accueillir au mieux les enfants au retour du confinement.
- Vous, les parents qui avez fourni tous les jours des « pique-niques », dès le retour des enfants en mai et ce jusqu'à la fin d'année scolaire (pas de facturation cantine durant cette période).
- Nos professionnels de santé de la maison médicale, sans activité pendant plusieurs mois à qui nous n'avons pas demandé les loyers.
- Toutes nos associations, nos bénévoles !
- Ceux qui ne savent que critiquer, et qui ne se sont jamais manifestés, ni par téléphone, ni par mail, afin d'être solidaire des actions de la municipalité ...

Je pense bien sûr à vous tous, Mesdames, Messieurs, qui avez été soit malades, soit touchés par la santé de vos proches, amis...gravement malades ou bien qui avez perdu un être cher. Je suis de tout cœur avec vous.

Nous vous rappelons que si vous rencontrez des difficultés financières, le Centre d'action Social est toujours à votre disposition.

Avant cette période incroyable, il y a eu les élections municipales : je tenais à nouveau à vous remercier de nous avoir renouvelé votre confiance en votant pour la liste que j'avais l'honneur de conduire.

Je souhaite la bienvenue à nos nouveaux agents, et beaucoup de bonheur à ceux qui ont quitté la collectivité.

Je vous renouvelle, à tous, très sincèrement, mes vœux pour une très belle année 2021 qui nous l'espérons tous, nous permettra de reprendre une vie, certes pas totalement comme « avant », mais nous permettant de retrouver la culture, le sport, les restaurants ....et le plaisir de vous revoir !

Bien fidèlement,

Dany BOYER, Maire d'Angervilliers

[www.ville-angervilliers.fr](http://www.ville-angervilliers.fr)

01 64 59 02 06

[contact@ville-angervilliers.fr](mailto:contact@ville-angervilliers.fr)

**ASTREINTE ELUS : 06 45 79 24 35**

ISSN 2490-516X



Photos, crédit réservés à la Mairie d'Angervilliers, Freepik

Réalisation technique : Manon MARTIN

Commission Information & Communication :  
Dany BOYER, Céline GIRARD MINDEAU, Sabrina LUCAS,  
Bénédicte LE BRIS, Corentin PONTET, Elody POUCHET,  
Olivier THEROND



**MUNICIPALITÉ**

|  |       |
|--|-------|
| Agents Communaux .....                       | 5     |
| Évènements de l'année 2020.....              | 6/7   |
| Résultats élections.....                     | 8     |
| Le conseil municipal.....                    | 9     |
| Rôle du Maire/Adjoint.....                   | 9     |
| Budget communal .....                        | 10/11 |
| Anciens élus.....                            | 12    |
| Élections pour la présidence de la CCPL..... | 13    |
| Transport .....                              | 13    |
| Transport à la demande.....                  | 14/15 |

**TRAVAUX**

|                                  |    |
|----------------------------------|----|
| Travaux rue de la Ravine .....   | 16 |
| Parc du Château .....            | 16 |
| Travaux route de Dourdan .....   | 17 |
| Fleurissement et réfection ..... | 18 |
| Rue du Val Saint-Germain.....    | 18 |
| Jobs d'été .....                 | 18 |
| Khorimmo .....                   | 18 |
| Essonne numérique .....          | 19 |

**ÉDUCATION**

|                               |    |
|-------------------------------|----|
| Rentrée des classes .....     | 20 |
| Critérium .....               | 21 |
| Remise des dictionnaires..... | 21 |
| Venue du Père Noël .....      | 21 |
| Spectacle de Noël .....       | 21 |

**COHÉSION SOCIALE**

|   |    |
|---|----|
| Remerciements face à la Covid-19 .....  | 22 |
| Actions menées pendant la pandémie..... | 23 |
| Galette des rois.....                   | 24 |
| Colis des Aînés .....                   | 24 |
| La téléassistance .....                 | 25 |

**CULTURE**

|  |    |
|--|----|
| Spectacle «Les âmes bien nées» .....   | 26 |
| Une championne dans notre village..... | 27 |
| La bibliothèque .....                  | 28 |

**ASSOCIATIONS**

|                               |         |
|-------------------------------|---------|
| Associations du village ..... | 29 à 37 |
|-------------------------------|---------|

**ÉTAT CIVIL**

|                  |    |
|------------------|----|
| Naissances ..... | 38 |
| Mariages .....   | 38 |
| Décès .....      | 39 |
| Hommages.....    | 39 |

**VIE PRATIQUE**

|                                  |    |
|----------------------------------|----|
| Numéros utiles .....             | 40 |
| Nos commerces .....              | 41 |
| Les professionnels de santé..... | 41 |
| Newsletters.....                 | 42 |



Agents administratifs

Agents de l'école maternelle  
(Photomontage)

Agents des services techniques



Agents de l'école élémentaire

**AGENTS COMMUNAUX**

Une mairie ne fonctionne pas sans son personnel ! De l'urbanisme, à la gestion du périscolaire en passant par la comptabilité, le quotidien d'une collectivité est riche de dossiers à traiter.

Le droit à la mobilité est une opportunité offerte à tous les agents territoriaux et à ce titre la ville d'Angervilliers ne fait pas exception. Grâce à ce droit, Emilie LE MOUËL, qui était parmi nous depuis 2016 a choisi de s'éloigner géographiquement de notre charmant village. Nous lui souhaitons une belle réussite dans ses nouvelles missions en province.

Laura BAUM est très impliquée depuis septembre 2018 et est ravie d'avoir accueilli notre nouvelle secrétaire générale, Valérie HERBINIER en septembre 2020.

En novembre 2020 c'est notre nouvelle chargée de communication Manon MARTIN qui est arrivée.

Pour compléter l'équipe administrative, Isabelle GROSSOT est présente depuis janvier 2021 pour assurer la comptabilité.

Grâce à cela, cette nouvelle année débutera avec une équipe au complet ! Pas de morosité à Angervilliers !



## ÉVÈNEMENTS DE L'ANNÉE 2020...

### ...AVANT LA COVID-19



#### CÉRÉMONIE DES VŒUX - JANVIER 2020

en présence de Madame La Sénatrice Jocelyne GUIDEZ.

Remise du chèque pour le Téléthon d'un montant de 2 756,07 €.



Remerciements à l'association du Lac pour la remise du chèque pour la caisse des Écoles en présence de Madame COTTIN présidente de l'Association et de Madame THEBAULT.



Remise des médailles du travail, félicitations aux récipiendaires : Corinne POTTIER, Xavier LE GUEN, Christine LE FRESNE, Christian FROMPOIX, Karine GROTZ et François JALEME.



#### SIGNATURE DU CONTRAT RURAL

entre le Département, la Région et la Commune en présence de Guy CROSNIER, Président délégué au Département et de Jean-Philippe DUGOIN, vice Président de la Région.

Pour les travaux rue du Val Saint-Germain et rue de la Fosse aux Mariniers pour un montant de 433 913 €.



#### GENDARMERIE DE SAINT-CHÉRON, RAPPORT DES ACTIVITÉS

de l'année 2019  
en présence d'élus - janvier 2020.



William BERRICHILLO Maire de Saint-Maurice-Montcouronne, Jean-Marie GELLÉ Maire de Saint-Chéron, Dany BOYER, Major Philippe RODDE, Madame La Sénatrice Jocelyne GUIDEZ.

### ...PENDANT LA COVID-19



#### FORUM DES ASSOCIATIONS

Respect des consignes sanitaires, merci aux associations et à vous tous d'avoir appliqué le protocole.



#### CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Dans le cadre du respect des gestes barrières et d'un nombre très restreint d'élus.



## RÉSULTATS ÉLECTIONS

Dans le respect des gestes barrières.



Résultats du 1<sup>er</sup> tour des élections municipales 2020

|   |                |                  |                       |
|---|----------------|------------------|-----------------------|
| <b>D. BOYER</b><br>(Angervilliers, votre village) | <b>62.77 %</b> | <b>398 votes</b> | Sièges attribués : 16 |
| <b>O.THEROND</b><br>(Angervilliers Citoyens)      | <b>37.22 %</b> | <b>236 votes</b> | Sièges attribués : 3  |

|             |      |        |
|-------------|------|--------|
| Inscrits    | 1153 | 100%   |
| Abstentions | 508  | 44,06% |
| Votants     | 645  | 55,94% |

|          |     |        |
|----------|-----|--------|
| Blancs   | 5   | 0,43%  |
| Nuls     | 6   | 0,52%  |
| Exprimés | 634 | 54,99% |



### PORT DE L'ÉCHARPE

À chaque élection, le port de l'écharpe suscite des interrogations, donnant la part belle aux jugements de valeur, et aux fausses affirmations sans aucun fondement. Afin de clarifier ce point, voici quelques explications qui permettront à tout un chacun d'avoir la version protocolaire officielle :

Actuellement, le port de l'écharpe est réglementé par le Code Général des Collectivités Territoriales, en son article D.2122-4 rédigé comme suit :

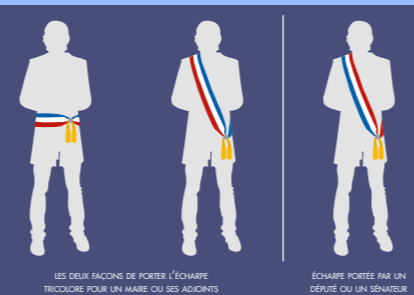
« Les maires portent l'écharpe tricolore avec glands à franges d'or dans les cérémonies publiques et toutes les fois que l'exercice de leurs fonctions peut rendre nécessaire ce signe distinctif de leur autorité.

Les adjoints portent l'écharpe tricolore avec glands à franges d'argent dans l'exercice de leurs fonctions d'officier d'état civil et d'officier de police judiciaire, et lorsqu'ils remplacent ou représentent le maire en application des articles L. 2122-17 et L. 2122-18.

Les conseillers municipaux portent l'écharpe tricolore avec glands à franges d'argent lorsqu'ils remplacent le maire en application de l'article L. 2122-17 ou lorsqu'ils sont conduits à célébrer des mariages par délégation du maire dans les conditions fixées par l'article L. 2122-18.

L'écharpe tricolore peut se porter soit en ceinture soit de l'épaule droite au côté gauche. Lorsqu'elle est portée en ceinture, l'ordre des couleurs fait figurer le bleu en haut. Lorsqu'elle est portée en écharpe, l'ordre des couleurs fait figurer le bleu près du col, par différenciation avec les parlementaires. »

Lors d'une cérémonie publique, l'écharpe municipale ne peut être portée que par une seule personne (maire ou adjoint le remplaçant).



## LE CONSEIL MUNICIPAL

L'élection du Maire et des adjoints a eu lieu le 24 mai 2020.

En octobre 2020, pour des raisons professionnelles entraînant un déménagement, Stéphane DEMAY 3<sup>ème</sup> adjoint au Maire a donné sa démission. Nous lui souhaitons une bonne continuation.

Vos élus sont :

Mickaël COLAS, Céline GIRARD-MINDEAU, Sabrina LUCAS, Jean-Claude THÉBAULT, Danièle MAUCOTEL, François RAYNAL, Sylvie LAURENT, Bénédicte LE BRIS, Florent HAMLIN, Katia MOUCHANTAF, Stéphane TRÉHET, Arnaud ROULOT, Isabelle ALCMON, Corentin PONTET et Elody POUCHET.

Les élus de l'opposition sont :

Olivier THÉRON, Karima DUCROT et Claude FINARD.



Les élus de l'opposition n'ont pas souhaité être sur la photo.

## RÔLE DU MAIRE / ADJOINT



**Dany BOYER**  
Maire d'Angervilliers  
Présidente de la CCPL  
Conseillère  
départementale

C'est le conseil municipal qui élit le maire et ses adjoints.

Le maire est chargé entre autre : de mettre en œuvre les décisions du conseil municipal, de préparer et de proposer le budget, de gérer les revenus de la commune, de surveiller la comptabilité communale, de signer les marchés, de diriger les travaux communaux, de conserver et d'administrer les propriétés de la commune et de faire, en conséquence, tous actes conserva-

toires de ses droits, de prendre les mesures relatives à la gestion de la voirie communale, de surveiller les établissements communaux, établissements publics sociaux ou médico-sociaux...

Le conseil municipal délibère sur les actions en justice à intenter au nom de la commune. Il peut cependant déléguer au maire le soin d'intenter de telles actions. Le maire représente la commune en justice soit en demandant, soit en défendant.

Le maire délègue aux adjoints des pouvoirs, qui correspondent à des fonctions précises.



**Mickaël COLAS**  
1<sup>er</sup> adjoint

Commissions :  
finances, travaux, environnement,  
sport et associations



**Céline GIRARD MINDEAU**  
2<sup>ème</sup> adjoint

Commissions :  
cohésion sociale, CCAS, urbanisme,  
information et communication



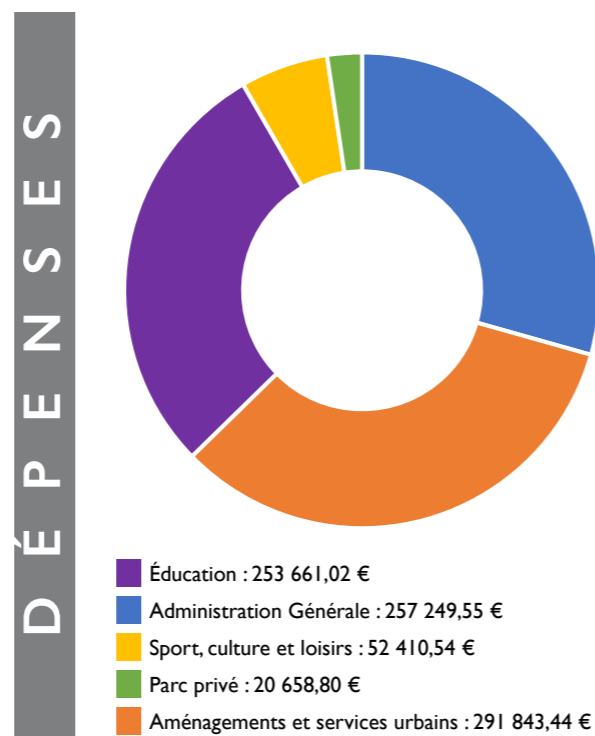
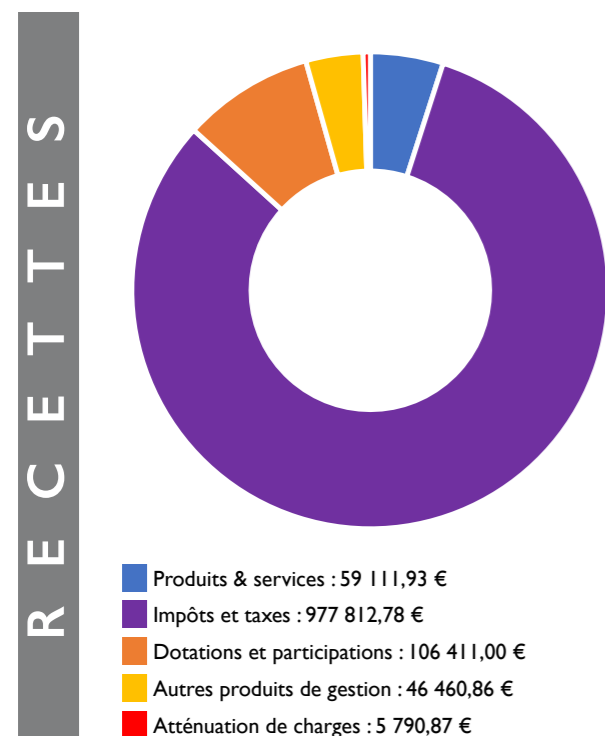
**Sabrina LUCAS**  
3<sup>ème</sup> adjoint

Commissions :  
éducation et culture

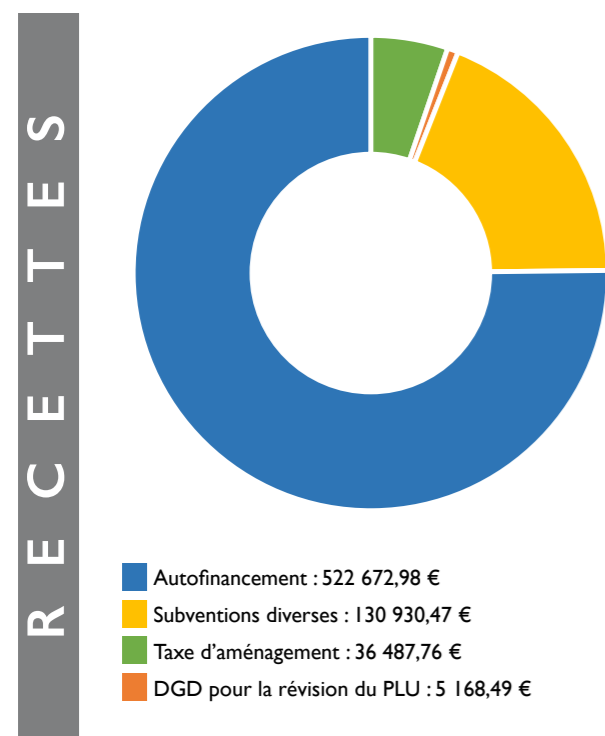
# BUDGET COMMUNAL

Le budget a été voté par le Conseil Municipal lors de la séance du 25 juin 2020.

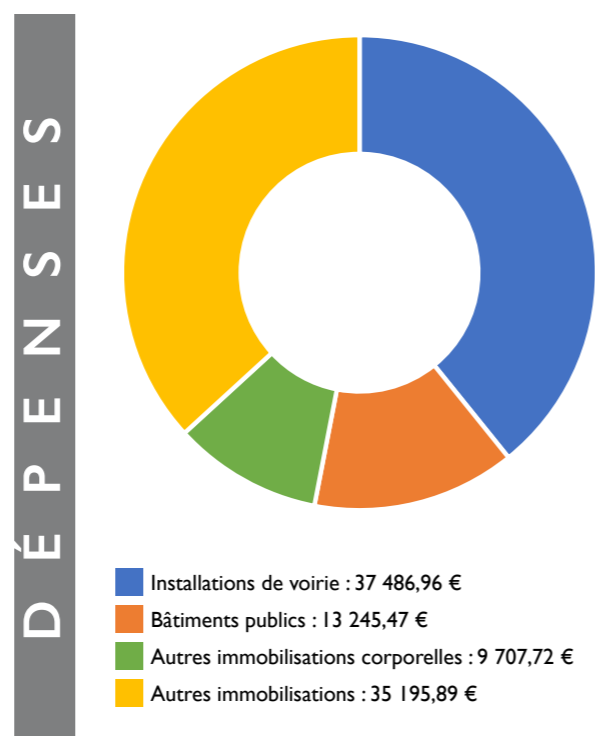
## FONCTIONNEMENT



## INVESTISSEMENT



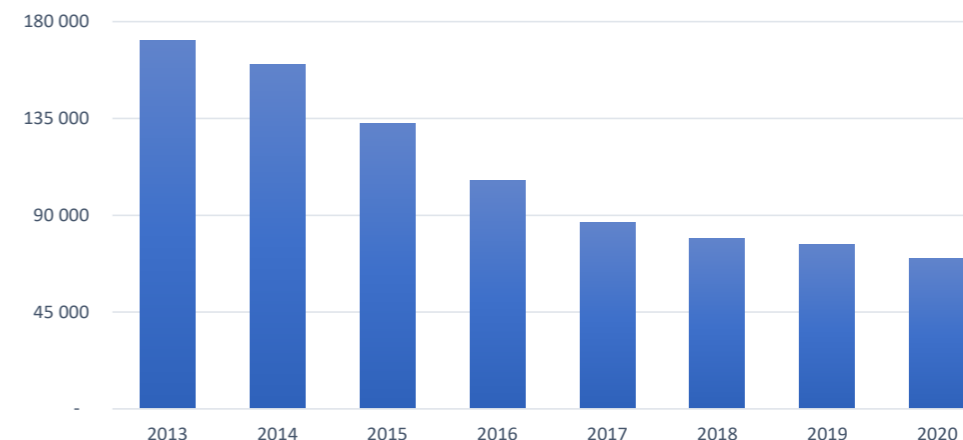
Quelques exemples d'investissement



## Rappel sur les dotations

La Dotation Globale de fonctionnement (DGF) qui est une aide de l'État est en baisse depuis plusieurs années. La variation entre 2013 et 2020 est de -59%.

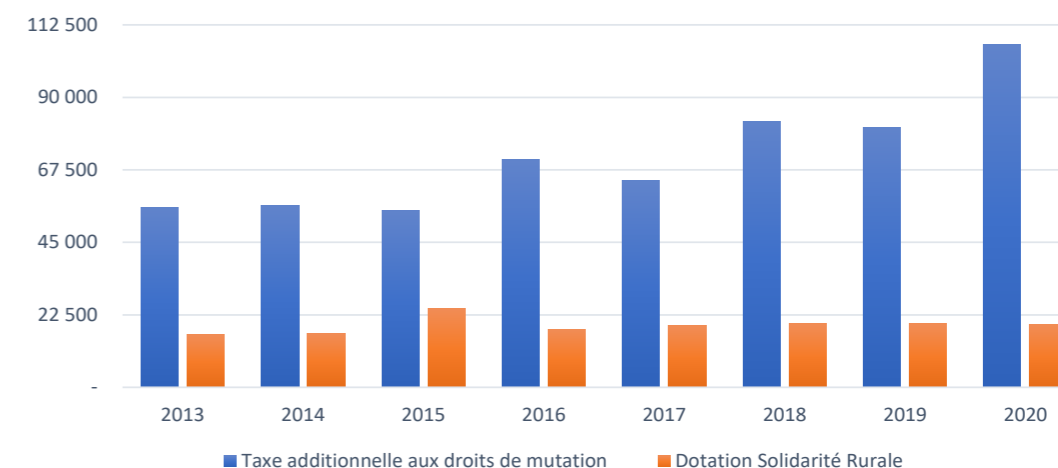
DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT



La Dotation de Solidarité Rurale (DSR), une aide du Département, s'est maintenue ces quatre dernières années aux alentours de 19 000 €. La variation entre 2013 et 2020 est de 30%.

Nous constatons également une forte augmentation ces trois dernières années de la taxe additionnelle aux droits de mutation (taxe perçue sur les transactions immobilières).

AUTRES DOTATIONS DE L'ETAT



## Ce qu'il faut retenir

Le vote du budget communal marque un acte politique fort au travers duquel se définit la feuille de route des actions menées par la municipalité. Si l'exercice budgétaire 2020 permet de poursuivre une dynamique d'investissement majoritairement autofinancée, il est également le témoin du désengagement de l'État au travers de la diminution sans précédent

de la Dotation Globale de Fonctionnement. Ainsi le budget communal présenté s'emploie à résoudre la délicate équation entre stabilité de la fiscalité, baisse des dotations et le maintien de la qualité des services de proximité tout en poursuivant les investissements en faveur de l'amélioration de notre cadre de vie.

| ANNEE | COLLECTIVITE | Taux TF | BASE D'IMPOSITION | PRODUIT | TAUX TH | BASE D'IMPOSITION | PRODUIT | TAUX TFNB | BASE D'IMPOSITION | PRODUIT |
|-------|--------------|---------|-------------------|---------|---------|-------------------|---------|-----------|-------------------|---------|
| 2013  | COMMUNE      | 13,88   | 1 840 382         | 255 445 | 11,66   | 2 363 623         | 275 559 | 64,52     | 21 894            | 14 126  |
|       | DEPARTEMENT  | 12,69   | 1 836 675         | 233 074 |         |                   |         | 33,24     | 9 855             | 3 276   |
| 2020  | COMMUNE      | 13,88   | 2 087 469         | 289 723 | 11,66   | 2 789 861         | 325 298 | 64,52     | 32 687            | 21 090  |
|       | DEPARTEMENT  | 16,37   | 2 123 214         | 344 312 |         |                   |         | 33,24     | -                 | -       |





## ANCIENS ÉLUS

Lors de la signature du contrat rural, les élus qui ne souhaitent pas repartir en campagne, se sont vus remettre le diplôme du conseiller municipal 2014-2020.

En effet, il était important de les remercier pour leur engagement et disponibilité pour notre commune.



Remise du Diplôme du conseiller municipal aux élus qui se sont engagés pour nos administrés de 2014 à 2020.



Remise de la médaille du Département à Monsieur COTTIN, élu de 1983 à 2020.



Nos remerciements les plus sincères à Frédérique LAVAILL, Dominique LOUBOUTIN, Véronique PAVIA, Nadine PORRETTA, Christine MERLE, Roger COTTIN, Raphael LAIGNEL, Cédric PONTET et leurs familles pour leur engagement.

## ÉLECTIONS POUR LA PRÉSIDENTENCE DE LA CCPL (COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LIMOURS)



Lors des élections municipales du mois de mars, sur votre bulletin de vote, vous avez voté également pour les conseillers communautaires. Les deux représentants pour notre commune sont :



**Dany BOYER et François RAYNAL.**

Le 15 juillet, suite au 2<sup>ème</sup> tour des élections municipales, tous les conseillers délégués de nos 14 communes étaient convoqués pour l'élection du Président de la Communauté de Communes du Pays de Limours, la CCPL.

Dany BOYER, dès le 1<sup>er</sup> tour, avec 19 voix a été élue Présidente de notre intercommunalité.

**Communauté de Communes du Pays de Limours (CCPL)**  
615, rue Fontaine de Ville  
91640 Briis-sous-Forges  
01 64 90 79 00  
[www.cc-paysdelimours.fr](http://www.cc-paysdelimours.fr)

## TRANSPORT



| LIGNE 39.38 ANGERVILLIERS > BRIIS-SOUS-FORGES |                   |      |      | LIGNE 39.38 BRIIS-SOUS-FORGES > ANGERVILLIERS |                   |                   |       |       |       |
|---|-------------------|------|------|---|-------------------|-------------------|-------|-------|-------|
| du lundi au vendredi                          |                   |      |      | du lundi au vendredi                          |                   |                   |       |       |       |
| Jours de fonctionnement                       |                   |      |      | Jours de fonctionnement                       |                   |                   |       |       |       |
|   | LMMV              | LMMV | LMMV |   | LMMV              | LMMV              | LMMV  |       |       |
| Angervilliers                                 | Centre            | 6:25 | 6:55 | 7:25  | Briis-sous-Forges | Gare Autoroutière | 18:05 | 18:35 | 19:35 |
|   | Alouetterie       | 6:26 | 6:56 | 7:26  |                   | Mairie            | 18:07 | 18:37 | 19:37 |
| Forges-les-Bains                              | Bajolet           | 6:28 | 6:58 | 7:28  |                   | Petites Buttes    | 18:10 | 18:40 | 19:40 |
|   | Bois d'Ardeau     | 6:29 | 6:59 | 7:29  |                   | Machery           | 18:12 | 18:42 | 19:42 |
| Vaugrigneuse                                  | Machery           | 6:30 | 7:00 | 7:30  | Forges-les-Bains  | Bois d'Ardeau     | 18:13 | 18:43 | 19:43 |
|   | Petites Buttes    | 6:32 | 7:02 | 7:32  |                   | Bajolet           | 18:14 | 18:44 | 19:44 |
|   | Mairie            | 6:35 | 7:05 | 7:35  | Angervilliers     | Alouetterie       | 18:16 | 18:46 | 19:46 |
| Briis-sous-Forges                             | Gare Autoroutière | 6:37 | 7:07 | 7:37  |                   | Centre            | 18:17 | 18:47 | 19:47 |

Cette ligne ne circule pas les samedis, dimanches et jours fériés.

Nous vous rappelons que des navettes gratuites sont à votre disposition le mardi pour le centre commercial des Ulys et le jeudi pour le marché de Limours.



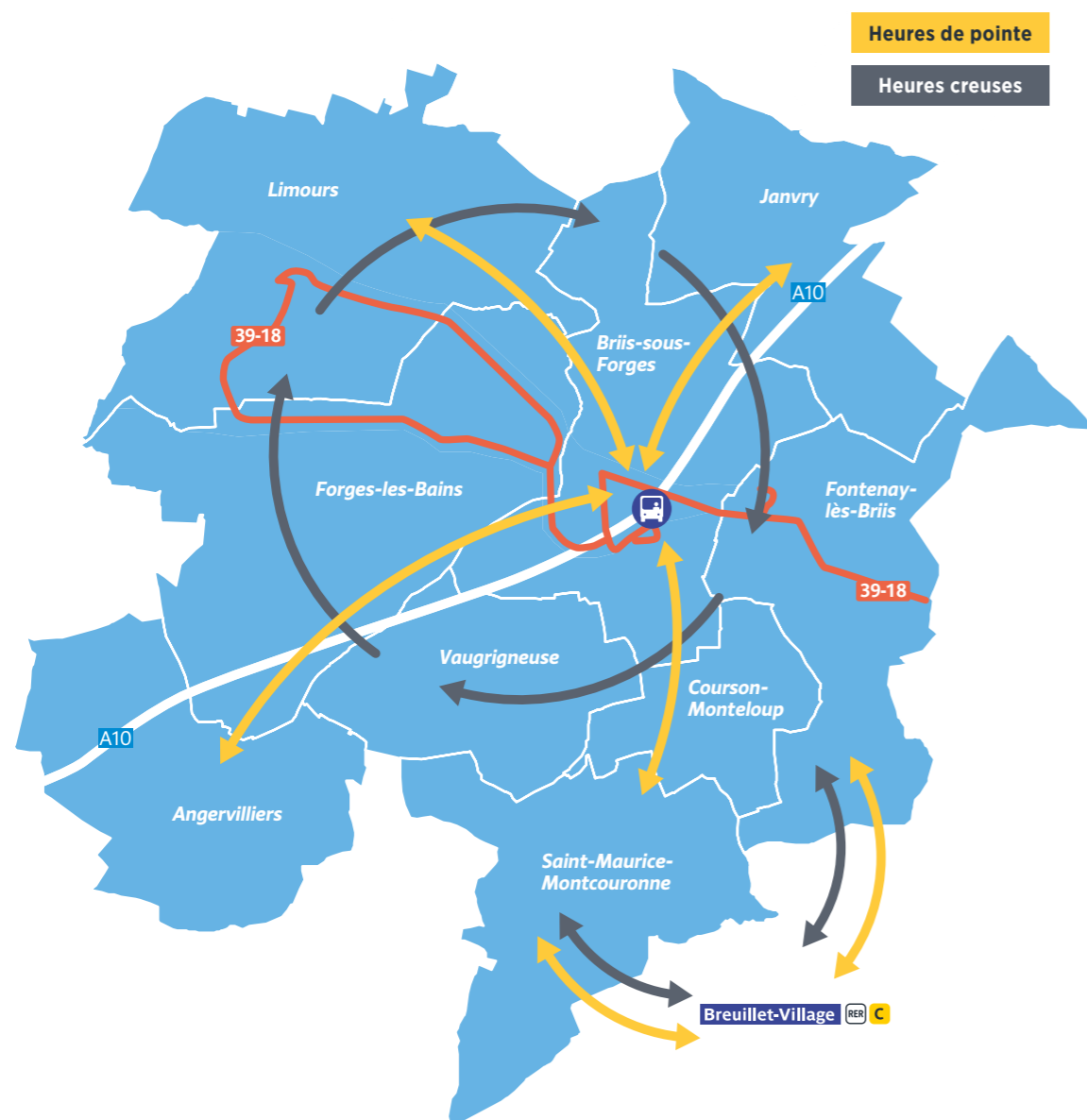
## TRANSPORT À LA DEMANDE

Avec le Transport à la Demande se déplacer, **C'EST FACILE ! Consultez, réservez, voyagez**  
La Communauté de Communes du Pays de Limours (CCPL) facilite vos déplacements sur le territoire grâce à un service de Transport à la Demande (TàD) fonctionnel.

Grouper les trajets, faire passer les véhicules seulement lorsqu'il y a des demandes, rabattre les usagers vers les lignes de bus existantes et les gares, c'est ce qu'on appelle du Transport à la Demande (TàD).

Depuis le 31 août 2020, la Communauté de Communes du Pays de Limours (CCPL) et la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse (CCHVC), en partenariat avec Île-de-France Mobilités et le Parc Naturel Régional (PNR) de la Haute Vallée de Chevreuse, mettent en œuvre une phase d'expérimentation du transport à la demande.

### Zones desservies par le TàD Pays de Limours



### Comment réserver votre trajet ?

- Vous pouvez réserver votre trajet au dernier moment:
- Via l'application TàD Île-de-France Mobilités (disponible sur Apple store et Google play), 7j/7 et 24h/24.
- Via le site Internet [tad.idfmobilites.fr/pays-de-limours](https://tad.idfmobilites.fr/pays-de-limours), 7j/7 et 24h/24.
- Par téléphone au **09 70 80 96 63** de 9h à 18h du lundi au vendredi (hors jours fériés).

Trente minutes avant votre départ, vous recevrez une alerte sur votre téléphone pour vous rappeler votre prise en charge (point d'arrêt, heure, véhicule...). Vous pourrez visualiser votre véhicule en temps réel.

Présentez-vous à votre arrêt, 5 minutes avant. Le véhicule arrive et le conducteur valide votre présence. Validez votre titre de transport habituel et installez-vous confortablement dans votre véhicule.

### La validation, c'est obligatoire

La validation de votre titre de transport dans le véhicule est obligatoire. Avant de monter dans le bus, préparez votre titre de transport : pass Navigo, carte Imagine R ou votre ticket. Validez-les systématiquement pour éviter une amende.

Vous pouvez acheter votre ticket par SMS en envoyant SAVAC au 93100. Cela vous reviendra au prix du ticket soit 2 €, plus le coût éventuel du SMS pour les abonnements mobiles ne comprenant pas les SMS illimités (prix du ticket débité sur votre facture téléphonique).

Des tickets vendus à l'unité au prix de 2 €, sont également disponibles dans les bureaux de tabac (Briis-sous-Forges, Limours, etc.) et auprès du conducteur.

#### Heures de pointe du lundi au vendredi

Le matin : 7h00 à 9h30 • Le soir : 16h30 à 19h45

De 7h00 à 9h30

Prise en charge possible à l'arrêt de bus le plus proche de chez moi situé dans les communes de :

• Briis-sous-Forges  
• Limours  
• Forges-les-Bains  
• Angervilliers  
• Janvry  
• Vaugrigneuse  
• Fontenay-lès-Briis  
• Saint-Maurice-Montcouronne  
• Courson-Monteloup

Possibilité de se rendre à

Gare Autoroutière de Briis-sous-Forges



ou

Gare RER Breuillet-Village



Breuillet-Village

De 16h30 à 19h45

Prise en charge possible aux points d'arrêt :

#### Heures creuses du lundi au vendredi

La journée : De 9h30 à 16h30

De 9h30 à 16h30

Prise en charge possible à l'arrêt de bus le plus proche de chez moi situé dans les communes de :

• Briis-sous-Forges  
• Limours  
• Forges-les-Bains  
• Angervilliers  
• Janvry  
• Vaugrigneuse  
• Fontenay-lès-Briis  
• Saint-Maurice-Montcouronne  
• Courson-Monteloup  
• Gare RER Breuillet-Village

Possibilité de se rendre à

• Briis-sous-Forges  
• Limours  
• Forges-les-Bains  
• Angervilliers  
• Janvry  
• Vaugrigneuse  
• Fontenay-lès-Briis  
• Saint-Maurice-Montcouronne  
• Courson-Monteloup  
• Gare RER Breuillet-Village

De 9h30 à 16h30

Dépose possible à l'arrêt de bus de mon choix situé dans les communes de :

Plus d'informations sur : <https://www.cc-paysdelimours.fr/actualites/transport-la-demande>



## TRAVAUX RUE DE LA RAVINE

Les travaux rue de la Ravine sont terminés ! Deux candélabres à énergie solaire et à Led rendent à cette rue une chaleur indéniable.

Grâce à l'intelligence collective, ces travaux permettent aux riverains, y compris ceux sur la parcelle privée, de bénéficier d'un raccordement internet récent, fiable et aux dernières normes.

Merci à tous pour votre patience et compréhension.



## PARC DU CHÂTEAU



Ce projet immobilier, initialement prévu pour accueillir 71 maisons individuelles, compte actuellement 27 chantiers ouverts pour 54 permis de construire acceptés ou en cours d'instruction.



## TRAVAUX ROUTE DE DOURDAN

En 2016 dans les Minutes du mois de juillet et les @ctu's d'automne nous vous avons informés des travaux effectués sur la parcelle agricole située en sortie d'agglomération. Ces travaux furent très vite arrêtés par la commune en l'absence de demande d'autorisation et de documents obligatoires sur la nature des matières déposées.

En effet, l'aménagement envisagé sur cette parcelle est un apport de terre pour remodeler le profil du terrain afin de limiter les effets de ruissellement des eaux pluviales et d'éviter en zone basse un sol infertile et non cultivable.

Depuis le mois de mars 2020, ce projet d'aménagement a repris avec une nouvelle entreprise (E.P.T.P.). La Mairie et la Direction Régio-

nale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie d'Ile-de-France (DRIEE) ont validé le projet.

Le contrôle chimique des matériaux initialement déposés a permis d'évacuer environ 800 m<sup>3</sup> de terre non inerte vers une installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (DND).

La remise en forme de la parcelle est terminée, un apport de terre de l'ordre de 8 000 m<sup>3</sup> a été réparti sur une surface de 1,5 hectares.

L'origine des terres provenait essentiellement de programmes immobiliers réalisés dans les départements du 91 et 78.

La traçabilité et la qualité des matériaux déposés étaient assurées par un Document d'Acceptation



Préalable (DAP) qui est le diagnostic environnemental et l'analyse de sols des terres d'origine.

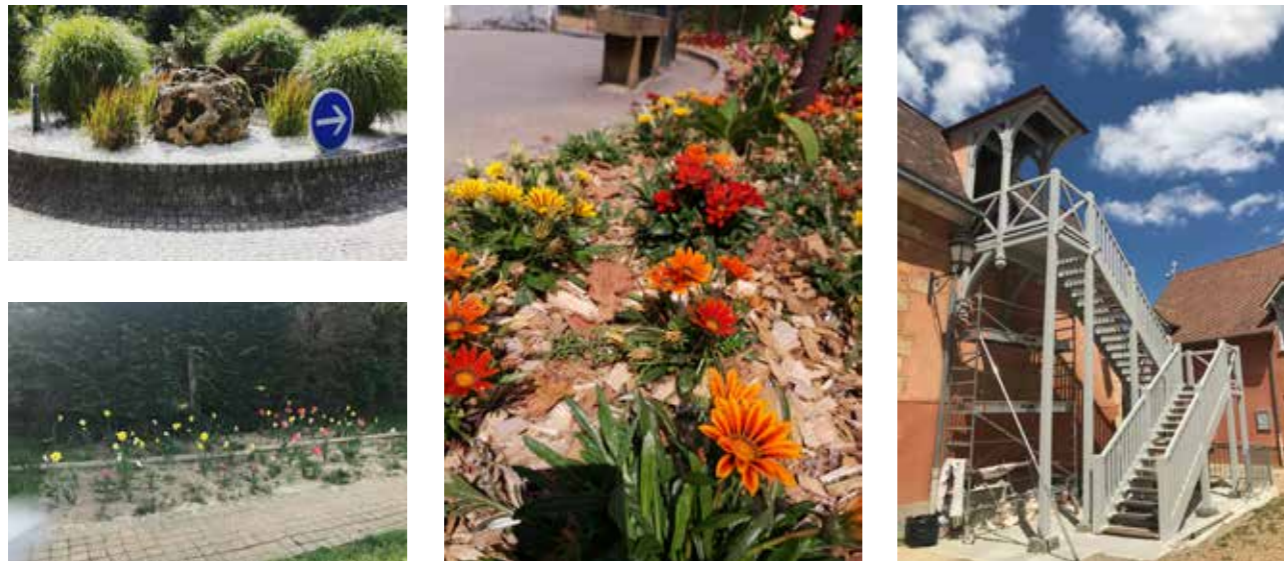
Le nombre de camions qui entraient sur le site et qui empruntaient la RD838 était de l'ordre d'une quinzaine par jour. Les travaux sont terminés.

Un exhaussement de terre identique a été également validé par la DRIEE et la commune entre la route de Dourdan et la rue du Val Saint-Germain.





## FLEURISSEMENT ET RÉFECTION



## RUE DU VAL SAINT-GERMAIN

Les travaux d'enfouissement de réseaux, d'assainissements et de création de trottoirs ont démarré en fin d'année rue du Val Saint-Germain et rue de la Fosse aux Mariniers.



## KHOR IMMO

Khor Immo, le projet immobilier rue du Marais a débuté en cette toute fin d'année 2020 par le raccordement de la conduite d'eaux usées - eaux pluviales du lotissement à la conduite principale. Au total ce sont 12 maisons qui verront le jour dans notre belle commune.



## JOBS D'ÉTÉ

Nous remercions Emilie GRENET, Augustin et Anatole LAIGNEL, Andrew MOUCHANTAF, Kévin ALCMON et Enzo BEAUGHEON qui ont travaillé avec nous cet été.

## ESSONNE NUMÉRIQUE

Pour toute question relative à la fibre, nous vous invitons à consulter le site [essonnenumerique.com](http://essonnenumerique.com) qui fait le point sur l'installation de la fibre partout en Essonne. Vous y trouverez également bon nombre de ressources et d'articles sur le développement numérique.

Grâce à une carte interactive vous pouvez voir quel opérateur prendra en charge la fibre dans votre rue et tester votre éligibilité.



Une Foire Aux Questions et un questionnaire de contact sont disponibles via ce lien : <http://essonnenumerique.com/faq-2/>





## RENTRÉE DES CLASSES



Le secteur de l'éducation à Angervilliers - comme beaucoup de secteurs dans les collectivités territoriales - a connu les effets des vagues de confinement-déconfinement !

La municipalité et les enseignants se sont parfaitement entendus sur un protocole très serré qui, est par ailleurs, supérieur au protocole demandé par l'Éducation Nationale.



Les gestes barrières, la distanciation et le nombre d'enfants par classe avec les mètres carrés par élève ont été respectés. Les cours d'écoles ont été séparées en deux avec des barrières, afin que les enfants ne soient pas mélangés pour éviter les brassages.

Cela a été également mis en place dans les services périscolaires.

La réalisation de masques barrières par nos Angervilleroises a répondu à la demande des professeurs des écoles du port du masque et ce bien avant qu'il ne soit rendu obligatoire par l'état. Une distribution en porte à porte a été effectuée et le reste est à disposition en Mairie.

Nous remercions les parents qui ont accepté de fournir le pique-nique tous les jours dès la reprise de l'école. Il n'y a pas eu de facturation aux familles.

La rentrée des classes en septembre s'est effectuée dans la sérénité car les élèves étaient parfaitement rodés aux consignes sanitaires.

Nous remercions sincèrement les enseignantes et le personnel communal qui ont permis de respecter le protocole.



## CRITÉRIUM DU JEUNE CONDUCTEUR

Le critérium programmé en juin a dû être reporté, il a eu lieu pour la 2<sup>ème</sup> fois sur la commune le 12 octobre. Les enfants, par classe dans le respect des consignes sanitaires ont eu différents ateliers théoriques et pratiques pour les sensibiliser à la conduite sur des quads et voitures. Une compétition par classe a eu lieu, les enfants ont été récompensés, félicitations !

CE1 : Luca GUILLON  
et Keylia JUILO DE JESUS  
CE2 : Célian RIGOT

CM1 : Victor POTTIN et Sanka ESNARD  
CM2: Clémentine LION  
et Cassie MARTINEZ.



## REMISE DES DICTIONNAIRES



En respectant les mesures de distanciation la traditionnelle remise des dictionnaires a pu avoir lieu.

*Un hommage à Samuel Paty a été rendu par le corps enseignant en présence de Madame le Maire.*



## SPECTACLE DE NOËL



En raison des conditions sanitaires, cette année le spectacle de l'école maternelle a été interactif via un film et une comédienne qui interagissait avec les enfants.

## VENUE DU PÈRE NOËL



Le 17 décembre, le Père Noël masqué est venu faire une petite surprise aux élèves de l'école maternelle.

Les enfants avaient préparé des chants de Noël pour son plus grand plaisir et ont pu lui poser tout un tas de questions !

Comme tous les ans il a apporté de très beaux livres pour les enfants des deux écoles.





## REMERCIEMENTS FACE À LA

COVID-19



L'opération « masques barrières solidaires » a permis la fabrication de plus de 800 masques, cette action mise en place par les élus a connu un vrai succès ! Très rapidement de nombreuses personnes ont adhéré. Nous avons collecté du tissu, certaines bénévoles ont coupé, d'autres assemblé les carrés et les plus téméraires ont tenté la couture de ce nouvel accessoire du quotidien. La création de 150 masques pour les enfants dès 5 ans, a permis une distribution à ceux qui retournaient à l'école et dont les enseignants demandaient le port du masque.



Parce que la solidarité a permis de répondre à un besoin que les collectivités n'avaient pas obligation d'assumer, nos remerciements sincères vont plus spécialement à :

- Mme TEK
- Mme RIBAK
- Mme THÉBAULT
- Mme MARCHAND
- Mme SPRITCH
- Mme LEFRESNE
- Mme RENARD
- Mme ALVÈS
- Mme RAYNAL
- Mme HUBERT
- Mme CARPENTIER
- Mme JARRIGE
- Mme BEAUGHEON
- Mme ROQUILLET
- Mme LE MASLE
- Mme SOLEILLANT
- Mme RIO
- Mme MONTERET
- Mme MALEINE



Opération «masques solidaires» avec nos couturières Corinne SPRITCH, Geneviève ROQUILLET et Maryse RENARD.



Essai sur nos petits modèles que nous remercions également.



Merci à Andréa ADOLF de la société SCHUTZ qui a fourni des visières à notre personnel, aux enseignants et aux commerçants.



Préparation des tutos



Distribution des masques du Département aux aînés et à la population



## ACTIONS MENÉES PENDANT LA PANDÉMIE

L'ensemble des commerçants de notre village ont été très actifs durant la première vague du Covid. L'expérience de livraison à domicile et de « Phone & COLLECT » a été très appréciée.

Ces actions ont permis de lutter contre l'isolement.

Nous remercions très sincèrement nos commerçants !



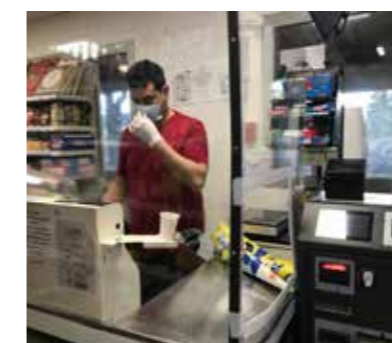
Distribution des masques de la Région avec Grégoire DE LASTERYE pour les professionnels de santé.



Dépistage PCR à la mairie le 18 novembre organisé par la Région.



Merci à la Région pour la distribution de masques aux commerçants, aux professionnels de santé et à l'école avec Isabelle PERDEREAU, Conseillère Régionale.



Mise en place des systèmes d'hygiène à Rapid Market. Merci à Redouane pour son action en faveur de la maison de retraite, l'hôpital, les gendarmes et les pompiers.

Livraison auprès du directeur de l'hôpital d'Étampes.



## GALETTE DES ROIS



La galette des rois a eu lieu le 9 janvier 2020 à la salle polyvalente.

## COLIS DES AÎNÉS



La distribution des paniers traiteurs et des colis à nos aînés s'est déroulée en deux temps.

Selon un premier circuit sanitaire capable de protéger nos administrés, c'est avec un plaisir partagé que les membres du CCAS ont remis le panier traiteur à ceux qui se sont lancés dans l'acceptation de cette nouveauté 2020.

Le choix de faire travailler nos artisans locaux a été récompensé !

Puis, au tour de ceux qui ont préféré le classique et délicieux colis que chacun aura pu trouver plus généreux et gourmand qu'une année sans Covid.

En effet, les membres du CCAS ont souhaité compenser l'éloignement physique que nous subissons tous, par un peu plus de douceur pour les papilles et pour plus longtemps.

Le colis a été également déposé au domicile pour ceux qui l'ont souhaité et a permis un doux moment d'échange et de plaisir à se voir.

Ceux qui ne le souhaitent pas, pouvaient refuser ce cadeau et l'offrir sous forme de bon d'achat aux personnes qui en auraient besoin.

Merci à ceux qui ont décidé d'agir pour la solidarité.

Le CCAS procèdera dans le premier trimestre 2021 à une attribution de ces dons de manière anonyme.

Nos personnes en EHPAD, ont reçu un cadeau comme les années passées. La situation sanitaire ne nous a pas permis de nous réunir lors des différentes manifestations, sortie de printemps, repas des anciens.... Nous le regrettons !



Malgré le contexte que nous connaissons tous, le CCAS se réunit. Si vous rencontrez des difficultés, les membres du CCAS étudient chaque dossier afin de vous venir en aide. Nous vous rappelons que le nom des familles n'est pas connu des membres.

## LA TÉLÉASSISTANCE

Le Département propose de nombreux dispositifs afin de permettre à nos aînés de vivre en sécurité chez eux. Voici quelques exemples :

### Transmetteur de téléassistance

La téléassistance permet d'être mis en relation avec une plateforme d'écoute et d'assistance 7j/7, 24h/24 pour obtenir de l'aide en cas de : malaise, accident ou chute, crise d'angoisse, sentiment de grande solitude ou besoin de parler tout simplement.

### Comment cela fonctionne-t-il ?

Le boîtier de téléassistance, branché sur secteur, fonctionne quelle que soit votre configuration téléphonique. Il permet de contacter par interphonie la centrale d'écoute et d'assistance, en appuyant sur le médaillon.

### À quel coût ?

Le dispositif est **offert par le Département**.

### Détecteur d'absence prolongée de mouvements

Comment cela fonctionne-t-il ?  
Le détecteur d'inactivité prolongée permet, pour les personnes seules, de générer une alarme automatique en cas d'inactivité longue (12 ou 24h, paramétrable).

### À quel coût ?

Pour les personnes seules, ce dispositif est **offert par le Département**.



### Téléassistance mobile

#### Comment cela fonctionne-t-il ?

Le téléphone mobile possède un bouton d'appel pour alerter la centrale d'écoute et d'assistance 7j/7, 24h/24 et pour être géolocalisé rapidement.

Le téléphone dispose de deux emplacements cartes SIM : l'une incluse, pour l'assistance mobile et la géolocalisation, l'autre à votre charge, si vous souhaitez pouvoir appeler vos proches avec.



#### À quel coût ?

7,20€ TTC/mois pour un abonné ou 6€ TTC/mois pour la deuxième personne du couple vivant à domicile.





## SPECTACLE «LES ÂMES BIEN NÉES»

Les membres de la troupe de théâtre Dourdannaise « Les âmes bien nées » nous ont présenté le 1<sup>er</sup> mars « L'amour Médecin », célèbre pièce de Molière.

Petits et grands étaient invités à venir découvrir (ou redécouvrir) la célèbre pièce présentée pour la première fois par ordre du roi en 1665 à Versailles par la troupe du Roy.

La mise en scène était de Virginie POISSON et toute la troupe «Les âmes bien nées» (acteurs et musiciens) vous ont conviés à venir les applaudir. La pièce était suivie d'un verre de l'amitié offert pour les petits et grands par la troupe « Les âmes bien nées ».

Nous avons passé un magnifique moment ! Félicitations !



## UNE CHAMPIONNE DANS NOTRE VILLAGE

**S**ylvie BORSELLI, habitante d'Angervilliers a participé pour la 3<sup>ème</sup> fois cet été à l'émission culte « Questions pour un champion ».

Membre d'un club de l'émission sur Rambouillet depuis sa retraite en 2013, Sylvie a de l'entraînement et a remporté avec brio l'émission quotidienne diffusée le 6 juillet 2020 !

Le point fort de Sylvie c'est l'histoire et c'est avec chance qu'elle est tombée sur une thématique autour de « Louis XVI » qui l'a aidée à remporter la victoire.

Elle a également participé à l'émission des « Super champions » diffusée le samedi 11 juillet, en ne perdant que d'un point seulement !

À cause de la COVID-19, l'émission a dû s'adapter en ne sélectionnant que des candidats d'Île-de-France, c'est à ce moment-là qu'ils ont contacté Sylvie pour qu'elle vienne prendre sa revanche après avoir déjà participé en 2014, en 2017 et c'est mission réussie.

Pour cette nouvelle émission, les gestes barrières ont donc été respectés avec une loge par candidat et du plexiglas entre eux sur le plateau. Également un gros changement et pas des moindres... l'absence de public, qui n'a pas déplu à Sylvie car cela faisait un stress de moins !

Cette belle victoire a permis à Sylvie de profiter d'une jolie escapade à Lausanne et d'une semaine en mobil home en Bretagne, bien savourées ! Nous lui adressons toutes nos félicitations.



## Une âme de photographe ?

Faites appel à votre créativité en faisant de beaux clichés de notre village !

Que ce soit avec votre appareil photo, votre téléphone ou encore avec un drone (dans les zones de vols autorisées), n'hésitez pas à nous envoyer vos plus belles photos d'Angervilliers et votre nom à [communication@ville-angervilliers.fr](mailto:communication@ville-angervilliers.fr) nous les publierons sur notre site et sur nos réseaux sociaux en vous créditant.





## LA BIBLIOTHÈQUE

**T**rès compliquée cette saison pour la bibliothèque et ses lecteurs, en raison des deux confinements qui nous ont obligés à fermer les portes du Colombier. Rapidement, lors du 1<sup>er</sup> confinement la municipalité a mis en place un système de drive qui a permis à certains de se ravitailler en lecture en attendant la réouverture.

Le budget dédié à la bibliothèque a été consommé en totalité, permettant l'achat chez notre libraire de beaucoup de nouveaux livres (policiers, romans, livres enfants et ados).

Alors n'hésitez pas à venir les emprunter !

Toute l'équipe des bibliothécaires vous souhaite une très bonne année 2021 et surtout prenez soin de vous

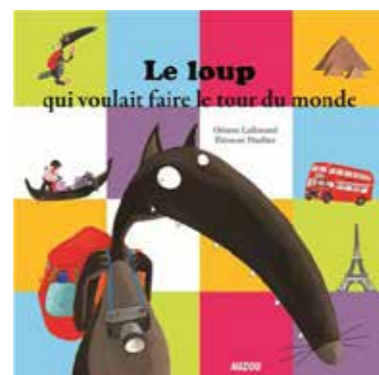
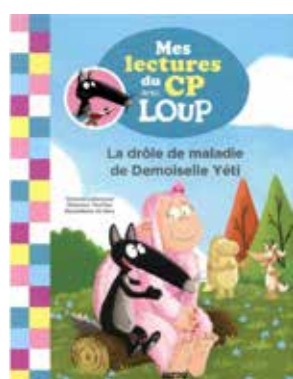


Le Colombier

La Bibliothèque est ouverte le :

**Mercredi de 15h30 à 18h00**

**Samedi de 10h00 à 12h30**



## LA BOÎTE À OUVRAGES D'ANGERVILLIERS

**L**a Boîte à Ouvrages d'Angervilliers (BOA), comme son nom l'indique, c'est la réalisation de divers ouvrages avec des aiguilles : à coudre, à broder, à crocheter, à tricoter...

Accompagnement, écoute, partage autour d'une réalisation voire d'une création collective ou individuelle dans une ambiance conviviale.

L'année 2020 fut une année particulièrement difficile, espérons qu'avec la sagesse de chacun la situation va s'améliorer.

L'exposition que nous n'avons pu faire en 2020, ainsi qu'un futur marché de Noël en collaboration avec la mairie, pourra, espérons-le, avoir lieu en 2021.



Accueil le lundi après-midi de 14h à 16h30 et le soir de 20h à 22h

**Christine PALIX Tél. : 06 72 66 66 44**  
**Myriam DAMARS Tél. : 06 17 52 55 82**





## A.D.Y.G

L'année 2020 a été et restera une année bien particulière pour tout le monde notamment pour l'association **ADYG** qui n'a pas pu respecter ses engagements envers ses adhérents en raison de deux confinements qui nous ont obligés à annuler toutes nos activités.

Malgré tout et grâce à nos professeurs :

- **Maud** (Gym Douce, Gym Tonique, Pilâtes) ;
- **Hélène** (zumba adulte, Pilâtes Zen, malheureusement pas de possibilité pour la Zumba Kids) ;
- **Patricia** (Danse Moderne Jazz enfant, adultes) ;
- **Isabelle** (Théâtre enfants, ados adultes) ;
- **Tarik** (Break Dance enfants, ados) ;

Et avec les moyens du bord : Visio Zoom ou autres, Tutos, WhatsApp, Facebook, YouTube, nous avons réussi à garder un lien avec vous malgré une connexion pas toujours au rendez-vous pour certains.

Nous espérons que le 20 janvier 2021 nous pourrions ré-ouvrir nos activités.

En attendant, nous vous souhaitons une meilleure année pour 2021 et surtout prenez soins de vous.

### Le Bureau

[www.adyg.fr](http://www.adyg.fr) - [contact@adyg.fr](mailto:contact@adyg.fr)



Les associations sont seules responsables du contenu de leur article

## ASSOCIATION ANGERVILLIERS CITOYENS

Bonjour, la crise sanitaire ne nous a pas permis de mener à bien tous les projets que nous souhaitons vous proposer.

### Cependant, 3 projets restent d'actualité :

- Le salon du livre et de l'illustration « Anger'Livres » les 30 et 31 janvier 2021. (reporté à une date ultérieure) 44 auteurs invités dans tous les genres, pour tous les âges. Un partenariat avec BIBLIOTHÈQUES SANS FRONTIÈRES est organisé lors de ce salon.

Facebook : <https://www.facebook.com/groups/639273283367730>

- La journée des Droits des Femmes le 8 mars 2021. Préparation d'une exposition sur le thème des droits des femmes avec la participation d'associations dédiées. Programme à venir.

Facebook : <https://www.facebook.com/groups/1710832962415845>

- Le salon « Anger'Arts » en juin 2021.

Un salon de la peinture et de la sculpture à Angervilliers.

Facebook : <https://www.facebook.com/groups/1138520633207956>

Vous pouvez aussi rejoindre :

- Un groupe d'entre-aide « Anger'Solidaire » sur Facebook. Le but étant de proposer gratuitement des services ou du matériel entre habitants du village.

Facebook : <https://www.facebook.com/groups/325154051917777>

- Le projet artistique solidaire avec l'EHPAD d'Angervilliers et les hôpitaux Essonnais (376 artistes du monde entier, 25 enfants participent actuellement et 3 œuvres sont transmises par jour à l'EHPAD depuis le 17 mars 2020. 3 artistes ont fait don d'œuvres pour l'EHPAD Objectif : décoration, expositions et outil de travail des accompagnants auprès des personnes souffrant d'Alzheimer.

Facebook : <https://www.facebook.com/groups/553523515572421>

Actuellement, l'association fonctionne sans aucune subvention et repose sur la bonne volonté de ses membres c'est pourquoi nous invitons les personnes souhaitant aider et (ou) ayant un projet qui leur tient à cœur à nous rejoindre pour le mettre en place.

Pour information, le bureau se compose de **M. Olivier THEROND (Président)**, **M. Philippe HERGOTT (Secrétaire)** et **M. Claude FINARD (Trésorier)**.

En participant sur nos réseaux sociaux, vous encouragez aussi l'action associative. L'association Angervilliers Citoyens se veut complémentaire des autres associations de notre village et bien sûr est ouverte à un partage des actions.

Mettons en commun nos compétences et nos envies pour élaborer ensemble des projets culturels !

A Bientôt !



**Courriel** : [angervillierscitoyens@outlook.com](mailto:angervillierscitoyens@outlook.com)

**Facebook** : <https://www.facebook.com/angervillierscitoyens>

**Twitter** : <https://twitter.com/AngervilliersC>

**Instagram** : [https://www.instagram.com/angervilliers\\_citoyens/](https://www.instagram.com/angervilliers_citoyens/)

**Overblog** : <http://associationangervillierscitoyens.over-blog.com/>

**YouTube** : [https://www.youtube.com/channel/UCZodPN-Qfto6IUepIpQLNQ?view\\_as=subscriber](https://www.youtube.com/channel/UCZodPN-Qfto6IUepIpQLNQ?view_as=subscriber)

Les associations sont seules responsables du contenu de leur article





## CLUB DES SÉNIORS

Après le déconfinement, le **Club des Séniors** a accueilli ses membres avec masques et gels hydro-alcooliques et tout en respectant les gestes barrières.

**Madame THEBAULT** Térésa 06-74-47-66-73  
**Madame WEHRBACH** Ghislaine 06-78-86-84-79  
 clubseniors91@gmail.com

À midi, repas raclette avec toutes les précautions que préconisent les services sanitaires, nos convives étaient très contents de se retrouver et de leurs journées de détente. Comme vous le savez de nouveau le reconfinement, en vous souhaitant de le vivre dans de bonnes conditions et en souhaitant que ces contraintes permettent d'anéantir ce virus.

À très bientôt pour de nouvelles rencontres au Club des Séniors tous les mardis de 14 h à 18 h.

club des Séniors  
d'Angervilliers



## LE COMITÉ DES FÊTES

Cette année beaucoup de manifestations n'ont pu se dérouler en raison du contexte sanitaire.

Cependant nous avons réussi à maintenir :

- Notre loto
- Notre Bourse aux vêtements Automne / Hiver

Le loto en février dernier a remporté un énorme succès (nous avons du malheureusement refuser des personnes) ; de nombreux lots ont été remportés :

- Télé
- Bons d'achat
- Enceinte connectée

Rendez-vous en 2022 pour notre prochain loto !



La Bourse aux vêtements du 10 octobre dernier s'est déroulée dans le respect des gestes barrières : mise en place d'un sens de circulation, port du masque, gel hydroalcoolique à disposition, essai interdit...

Malgré toutes ces contraintes vous étiez au rendez-vous et nous vous en remercions.

Merci également à tous les bénévoles sans qui cette manifestation n'aurait pu avoir lieu.

Malheureusement aucune autre manifestation n'a pu et ne pourra se dérouler cette année.

Nous nous retrouverons donc en 2021 si le contexte sanitaire le permet pour :

- La bourse aux vêtements printemps/été
- La chasse aux œufs
- Les tournois de poker
- Les olympiades
- La bourse aux vêtements automne/hiver
- Halloween,
- Le Père Noël

Nous vous souhaitons à tous d'excellentes fêtes de fin d'année dans ce contexte particulier prenez soin de vous surtout.

**Le bureau du CDF**

**Maria GUYOT 07 82 59 83 61**



## AUMÔNERIE DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

L'**aumônerie de l'enseignement public** est un mouvement de l'Eglise Catholique pour tous les jeunes scolarisés en collèges et lycées publics.

L'Aumônerie, reconnue par le collège Michel Vignaud et le lycée Jules Verne rejoint les jeunes dans une dimension importante de leurs vies : leurs conditions scolaires. Collégiens, à Briis, à Limours, à Bonnelles... Lycéens à Limours... sont invités à se retrouver entre copains selon leur niveau : 6<sup>e</sup>/5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>/3<sup>e</sup>, 15-18 ans.

Au cours de réunions périodiques, les jeunes se retrouvent avec des animateurs pour discuter, partager, vivre des moments forts...

Ils peuvent s'exprimer lors de la Profession de Foi, préparer et recevoir le sacrement de confirmation, être accompagnés dans la demande de Baptême.

Selon leurs sensibilités, ils peuvent simplement cheminer avec les autres et participer aux événements proposés.

Les animateurs sont des bénévoles impliqués dans la démarche de leurs enfants ou des personnes désireuses d'approfondir et de mettre en action leur foi dans cette relation avec les jeunes.

Parallèlement, la Catéchèse de l'enfance est proposée aux enfants, baptisés ou non, qui se posent des questions sur la vie, sur Dieu, ou à qui les familles veulent transmettre les valeurs chrétiennes qu'elles ont reçues.

**Ce qu'est le caté ?**

Ce n'est certainement pas une activité ordinaire, ni enseignement, ni cours de morale. C'est une rencontre à faire. Nous proposons aux enfants de se mettre à l'écoute de Jésus-Christ, en Église, en découvrant la Parole de Dieu, la vie de Jésus et de ceux qui l'ont suivi, et ce que veut dire « être chrétien ».

Des groupes d'enfants venant de tout le secteur se retrouvent autour d'un animateur référent, aidé ponctuellement par des parents. (Horaires et lieux sur le site du secteur ou dans les accueils). Ils ont pour documents « Trésors de la Foi », ou Nathanaël pour l'Eucharistie. Les enfants sont regroupés de préférence par niveau de classe.

Des événements ponctuent la catéchèse et permettent une ouverture à d'autres dimensions de la vie chrétienne : Célébrer et partager : Messes, fête de Noël, soirée de Carême, Kermesse. Les enfants sont aussi invités à participer à devenir servants d'autel.

Les inscriptions ont lieu en septembre dans les différents forums des associations et dans les accueils paroissiaux des trois groupements. Toute l'année également, auprès des animateurs.

[secteurcatho.limours@wanadoo.fr](mailto:secteurcatho.limours@wanadoo.fr)





## LES FOULÉES D'ANGERVILLIERS

En raison de la crise sanitaire due au coronavirus qui sévit dans le monde, nous avons été dans l'obligation avec beaucoup de regrets d'annuler toutes nos activités depuis le mois de mars jusqu'à la fin de la saison 2019-2020.

Les compétitions portées au calendrier des Foulées ont aussi été annulées par les organisateurs. Pourtant, cette saison 2019 – 2020 avait bien débuté avec notre AG qui s'est tenue le 25 janvier suivie d'un repas et d'une soirée dansante. 86 convives ont pu profiter de cette belle soirée.

En février la seule rando de l'année à Paris a permis de profiter d'une visite guidée du Sénat. Mars, il était encore possible de profiter de quelques sorties en groupe qui nous ont permis, en randonnée, de visiter une cressonnière et un élevage de canards vers Châlo St Mars et de faire un footing extérieur à Bullion.



Notre repas annuel adhérents s'est tenu juste avant le confinement le 6 mars à Janvry, à la Table des Gaulois. Restaurant atypique, où 59 Fouléens se sont retrouvés pour un bon moment de convivialité.

Il a fallu attendre le forum du 5 septembre pour retrouver nos adhérents bien motivés pour reprendre nos activités. Nous comptons à ce jour 112 adhérents. Encore une fois, merci à tous pour votre fidélité et bienvenue aux nouveaux.

L'écotrail de Paris ayant été annulé début octobre, 2 compétiteurs ont lancé le défi de courir un écotrail en forêt d'Angervilliers, soit 80 km sur une boucle de 11,6 km. Ils ont couru de 8h à 19h avec une petite pause pour se restaurer, accompagnés toute la journée par des supporters Fouléens qui se relayaient en courant ou en VTT. Cette performance méritait bien une coupe de champagne à l'arrivée.



Toute l'équipe des Foulées vous souhaite une bonne et heureuse année 2021 qui nous l'espérons nous permettra de reprendre sereinement nos activités



Nos manifestations annulées lors de la précédente saison ont donc été reportées sur cette saison 2020-2021 en espérant qu'elles puissent avoir lieu.

- 23 janvier 2021 : Assemblée générale suivie d'un repas et d'une soirée dansante
- 6-7 février 2021 : W-E ski-raquettes dans le Jura
- 13-15 mai 2021 : W-E vélo en baie de Somme
- 29-30 mai 2021 : W-E rando-VTT à Argenton sur Creuse (Indre)
- 19-21 juin 2021 : W-E compétition à Nasbinals (Lozère)
- Septembre – octobre 2021 : W-E compétition avec les randonneurs, lieu à déterminer
- Semaine rando Bretagne automne 2021 : Vers la presqu'île de Crozon

Nous terminons cet article avec une pensée pour notre ami, **Christian LASBATS**, adhérent à l'association depuis de nombreuses années, qui nous a quitté cet été.

Pour tous renseignements sur nos activités, n'hésitez pas à nous contacter :

**Josiane FRECHE : 06.81.59.17.01**

**ou Nadine FILLION : 01.64.59.09.48**

## JUDO CLUB D'ANGERVILLIERS

La saison 2019/2020 a très bien commencé avec un effectif à un niveau record de 85 membres inscrits.

L'Assemblée Générale de fin janvier a permis de recruter trois nouveaux membres au sein du bureau. Bienvenue à **Isabelle, Stéphanie et Bérem** qui peu à peu prennent leurs marques.

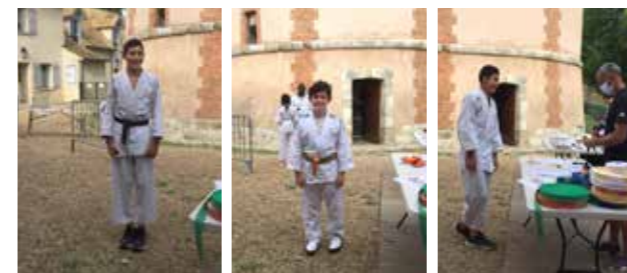
Les différentes compétitions qui s'annonçaient, nos soirées portes ouvertes pour les adultes, notre compétition amicale annuelle, bref toute la vie du club s'est brusquement arrêtée avec nos habitudes de vie à tous en mars.



Nous avons tous dû apprendre à vivre autrement, à mettre entre parenthèses le dojo et les tatamis.

Le déconfinement de mai a malgré tout permis de pouvoir récompenser les jeunes judokas lors de sessions « spéciales » de remise de ceinture proposées en extérieur dans le respect des consignes sanitaires mais malheureusement sans public.

C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons repris le chemin des tatamis à la rentrée de septembre avec un protocole sanitaire d'accompagnement répondant aux exigences de la fédération et de la municipalité qui nous accueille dans la salle polyvalente.



Grâce à notre professeur, **Guillaume CADOT**, le retour des congés de la Toussaint, marqué par un second confinement, a malgré tout permis de poursuivre une activité physique.

D'abord proposées au cours adultes le mercredi soir, des séances de cardio-training, renforcement musculaire puis exercices respiratoires ont pu être proposées en visioconférence et étendues aux jeunes en deux séances (4/7 ans puis 8/12 ans) le samedi.

Ces séances permettent de garder un lien entre nous et un brin de forme. Un grand merci à Guillaume !

Le retour sur les tatamis ne sera peut-être pas immédiat pour tous, mais nous ferons tout pour conserver ce lien et mettre en œuvre les recommandations sanitaires nécessaires à la pratique en présentiel dès lors qu'il nous sera permis de rouvrir les cours.

Notez dès à présent que l'Assemblée Générale devrait avoir lieu fin janvier/début février 2021, nous vous en reparlerons très prochainement.

Pour tout renseignement n'hésitez pas à nous écrire : [jca.angerv@gmail.com](mailto:jca.angerv@gmail.com)

Retrouvez-nous sur la page Facebook du JCA :

<https://www.facebook.com/profile.php?id=100015576072583>





## CLUB DE PÉTANQUE

Le Club de pétanque a vu le jour mi-septembre et nous comptons actuellement 35 adhérents. Il a pour objet de développer la pratique du sport pétanque, basé sur la convivialité et la détente.

Nous nous réunissons les samedis et dimanches à partir de 14 h et ce jusqu'à 19 h (au printemps et en été principalement).

Tout d'abord, nous tenons à remercier la Municipalité pour la mise à disposition des terrains situés place des Copains d'Abord. Ils ont été remis en état par le Service Technique avec le concours des membres bénévoles de l'Association.



Un protocole sanitaire a néanmoins dû être instauré suite à la Covid 19 :

- Port du masque obligatoire sur les terrains avec gel hydroalcoolique.

Après une année quelque peu perturbée par ces restrictions sanitaires, notre club de pétanque attend avec impatience de pouvoir reprendre l'activité. Dès qu'ils le pourront, ses bénévoles vous y attendront afin de jouer dans de meilleures conditions.

En attendant Bonnes Fêtes de fin d'année à toutes et tous.

Surtout, prenez bien soin de vous.

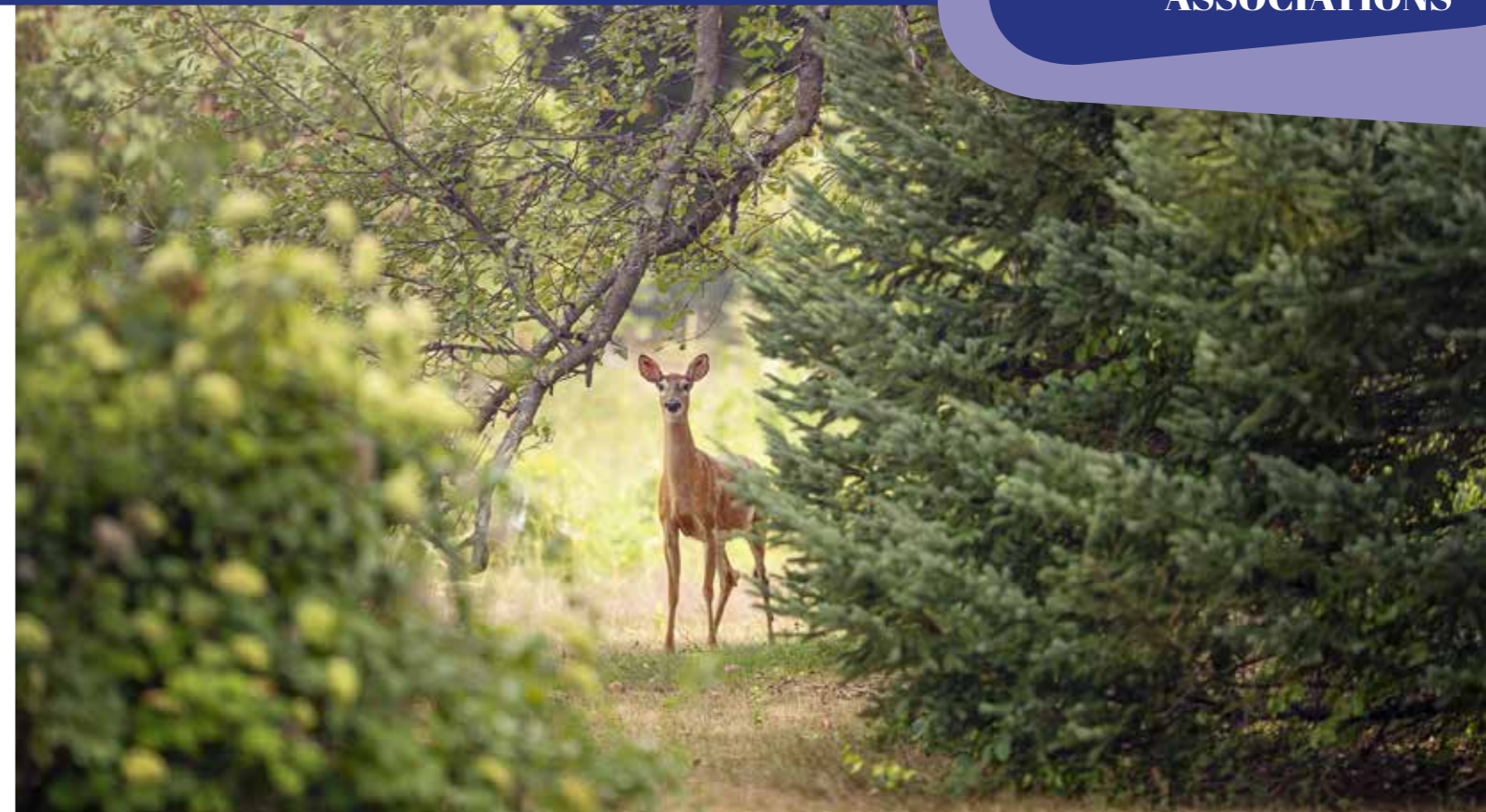
Sportivement.

**Les Membres du Club Pétanque**



[club.petanqueangervilliers@gmail.com](mailto:club.petanqueangervilliers@gmail.com)

*Les associations sont seules responsables du contenu de leur article*



## STÉ DE CHASSE COMMUNALE D'ANGERVILLIERS

Cette année 2020 fut une année difficile pour la faune sauvage comme pour nous tous.

Les membres de l'association n'ont pas pu aménager des zones propices à la faune sauvage, apporter de l'eau, des céréales, des sels minéraux sur le territoire, ceci profitant à toute la faune sauvage des insectes pollinisateurs (abeilles, bourdons, papillons...) aux oiseaux, aux mammifères petits et grands etc...

Tout au long de l'année les Angervilleroises et Angervilleroises n'ont pas pu faire appel à nous pour réguler les espèces d'animaux non domestiques susceptibles d'occasionner des dégâts dans les propriétés privées.

Cette année nous n'avons pas pu organiser notre ball-trap en septembre rue du Val Saint-Germain, qui était ouvert à tous et à toutes, villageois et villageoises, du fait des nombreuses contraintes même en extérieur. C'était l'occasion de nous rencontrer, de dialoguer, de s'informer sur la gestion, l'observation de la faune locale, la chasse étant également une formidable école de la vie faunistique.

Par arrêté préfectoral strict, nous avons été autorisés pendant le confinement de novembre à réguler les sangliers pour endiguer leur prolifération, vectrice d'accidents routiers, de dégâts sur les cultures, prairies, jardins, terrains de sports etc.

La sécurité est l'une de nos préoccupations comme le montre le port de gilets orange ou jaunes, la pose de pancartes "chasse en cours", la mise en place de postes de tirs surélevés ont été mis en place pour des tirs sécurisés.

N'hésitez pas à rencontrer un des membres de notre association, c'est avec plaisir que nous répondrons à vos questions, la sécurité et la convivialité passe également par le dialogue.

Dans l'attente de vous rencontrer, dans de meilleures conditions, les membres de l'association vous souhaitent une bonne et heureuse année 2021.

Portez-vous bien,

Cynégétiquement votre.



*Les associations sont seules responsables du contenu de leur article*



## NAISSANCES

En 2020, nous avons eu le plaisir d'accueillir parmi nous :

|                                |            |                           |            |
|--------------------------------|------------|---------------------------|------------|
| Gabriel MIQUEL .....           | 07/01/2020 | Chloé MARIN .....         | 10/11/2020 |
| Louane GIRAULT .....           | 20/01/2020 | Noah LAMARRE AKJOUJ ..... | 14/11/2020 |
| Arthur PERMINGEAT .....        | 30/01/2020 | Lëho LEPAIRE .....        | 06/12/2020 |
| Thaïs BOURIEL .....            | 14/02/2020 |                           |            |
| Ryan LEGRAND GAUTIER .....     | 20/02/2020 |                           |            |
| Maël TALHOUARN .....           | 15/03/2020 |                           |            |
| Mahel BONNET .....             | 01/05/2020 |                           |            |
| Lily GARRY .....               | 06/05/2020 |                           |            |
| Gabriella PERIOT BOUDAUD ..... | 06/05/2020 |                           |            |
| Raphaël PALLEAU .....          | 06/05/2020 |                           |            |
| Maylone REINHARD .....         | 29/05/2020 |                           |            |
| Laly DAMARS .....              | 16/06/2020 |                           |            |
| Leana BROSSARD .....           | 28/06/2020 |                           |            |
| Alice ZUMPICCHIAT .....        | 16/08/2020 |                           |            |
| Léo LOUIN HAMOUDI .....        | 20/09/2020 |                           |            |
| Maylie BOUDAUD .....           | 29/10/2020 |                           |            |
| Lou FERRE .....                | 10/11/2020 |                           |            |



Les photos ont été confiées par les familles

## MARIAGES

Nous adressons nos sincères félicitations aux mariés :

|  |            |
|--|------------|
| Laura MORANT & Nicolas DEPASSE .....     | 01/08/2020 |
| Dulcinia ALPENDRE & Stéphane DEMAY ..... | 14/11/2020 |



Laura MORANT & Nicolas DEPASSE



Dulcinia ALPENDRE & Stéphane DEMAY

## DÉCÈS

Nous présentons nos plus sincères condoléances à la famille de :

|                                     |            |                                    |            |
|-------------------------------------|------------|------------------------------------|------------|
| Hélène DREUX née LHUILLIER .....    | 01/01/2020 | Eliane BEAUGENDRE née BESSE .....  | 05/06/2020 |
| Nicole LEFORT née MAGGIANI .....    | 22/01/2020 | Ginette FRANKEL née BOMBART .....  | 13/07/2020 |
| Geneviève GIGUEL née MORLET .....   | 29/01/2020 | Christian LASBATS .....            | 23/08/2020 |
| Michelle BERNOT née VANDOR .....    | 15/02/2020 | Thérèse LEMAISTRE née RAMADE ..... | 19/09/2020 |
| Alain PLET .....                    | 03/03/2020 | Monique NIZOU .....                | 28/10/2020 |
| Liliane POUDRAI née TAVERNIER ..... | 11/04/2020 | Lucienne TARANNE née MONFORT ..... | 28/10/2020 |
| Christian GUITTET .....             | 16/04/2020 | Denise SÉGAULT née GONNET .....    | 11/11/2020 |
| Paul CHABOTTY .....                 | 09/05/2020 | Domingos RODRIGUES .....           | 22/12/2020 |

## HOMMAGES

**Christian LASBATS nous a quitté ...**

Nous voulions, dans ce bulletin municipal 2020, rappeler l'engagement de Christian à la vie municipale de notre village. Maire-adjoint sous la mandature de Roger COSTE (1977 – 1983) puis conseiller municipal sous le mandat de Jacques MERLE (1983 – 1989), il s'est totalement investi dans les responsabilités qu'il a acceptées de prendre au sein de l'équipe municipale.

Membre actif dans plusieurs commissions en particulier celles de la Culture et du Sport, Christian a montré sa personnalité volontaire et engagée pour défendre avec conviction ses idées. Rendre service, écouter, consacrer du temps à la vie associative de son village, telles sont les qualités qu'il a su nous montrer.

Nous présentons à son épouse, Jacqueline et ses enfants, nos sincères condoléances.

**Gilberte VICHE nous a quitté ....**

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Gilberte VICHE à l'âge de 90 ans.

Épouse de Raymond VICHE, qui était notre garde champêtre de 1978 à 1993, Gilberte était une personne prête à rendre service et à donner de son temps. En 1997, avec Micheline JARRIGE, elle a participé à la création et au fonctionnement du Club des

« Séniors » dont les membres se réunissaient, à l'origine, à la cantine élémentaire rue de Bonnelles. Pendant de nombreuses années, Gilberte s'est occupée bénévolement du ménage et de l'entretien interne de l'église Saint Etienne d'Angervilliers. Dépositaire des clefs de l'église, elle en assurait l'ouverture et les préparatifs les jours d'office, de cérémonies ou aux Journées du Patrimoine. Nous présentons aux membres de sa famille nos condoléances.



**Dernière minute...** Nous apprenons que Madame Zita BIZOT née MARONI nous a quitté à l'âge de 95 ans. Elle faisait partie des habitants les plus anciens d'Angervilliers et depuis plusieurs années elle était à la maison de retraite à Dourdan. Durant les années 70 et 80, son fils Claude a travaillé comme cantonnier à la commune et faisait parti des agents communaux. Nous présentons aux membres de sa famille nos condoléances



|                                 |     |
|---------------------------------|-----|
| N° APPEL URGENCE EUROPÉEN ..... | 112 |
| SAMU .....                      | 15  |
| POLICE .....                    | 17  |
| POMPIERS .....                  | 18  |

**ADMR**  
11 place du Général de Gaulle  
91470 LIMOURS  
Tél : 01 64 91 11 84  
www.admr.org  
responsable.saad@admr91.fr

**GOMETZ AMBULANCE**  
54 rue du Beau Site  
91440 BURES-SUR-YVETTE  
Tél : 01 69 07 81 35  
www.gometz-ambulances.fr/

**ASSAINISSEMENT SYNDICAT DE L'ORGE**  
163 route de fleury  
91172 VIRY-CHÂTILLON CEDEX  
Tél : 01 69 12 15 40  
www.syndicatdelorge.fr  
info@syndicatdelorge.fr

**AVOCAT**  
Ordre des Avocats  
Palais de Justice  
91012 EVRY Cedex  
Tél : 01 60 77 55 51  
www.avocats91.com  
Permanence gratuite

**CPAM**  
CPAM de l'Essonne -  
accueil d'Arpajon  
15 rue Jules-Lemoine  
91290 Arpajon  
Pour écrire :  
CPAM de l'Essonne  
91040 EVRY Cedex  
Tél : 36 46  
www.ameli.fr

**CAF**  
Caf de l'Essonne TSA 21 131  
91013 ÉVRY Cedex  
Tél : 0 810 25 91 10  
du lundi au vendredi de 9h00 à  
16h30  
www.caf.fr

**CANICULE INFO SERVICE**  
Tél : 0 800 06 66 66

**CENTRE ANTI-POISON**  
Tél : 01 40 05 48 48

**CENTRE DES IMPÔTS**  
29 avenue Gal De Gaulle  
91295 ARPAJON Cedex  
Tél : 01 69 26 84 00  
www.impots.gouv.fr

**CENTRE HOSPITALIER SUD-ESSONNE**  
2 rue Potelet  
91410 DOURDAN  
Tél : 01 60 81 58 58 (Standard)  
Tél : 01 60 81 58 59 (Urgences)

**CENTRE HOSPITALIER SUD-ESSONNE**  
2 rue Potelet  
91410 DOURDAN  
Tél : 01 60 81 58 58 (Standard)  
Tél : 01 60 81 58 59 (Urgences)

**CENTRE HOSPITALIER D'ORSAY**  
4 place du Général Leclerc  
91400 ORSAY  
Tél : 01 69 29 75 75

**CENTRE MÉDICAL DE BLIGNY**  
Route de Bligny  
91640 BRIIS-SOUS-FORGES  
Tél : 01 69 26 30 00  
Consultations externes :  
Tél : 01 69 26 31 31

**CLIC DU HUREPOIX**  
2 rue de Marcoussis  
Cour de La Grange B.P. 40 001  
91470 LIMOURS  
Tél : 01 64 91 71 48  
cgh.limours91@orange.fr

**CIDFF**  
Médiation, droit des femmes et  
des familles, aide juridique  
Sur rendez-vous.  
Mairie de Dourdan  
Esplanade Jean Moulin  
91410 DOURDAN  
Tél : 01 60 81 14 14

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CCPL**  
615 rue Fontaine de Ville  
91640 BRIIS-SOUS-FORGES  
Tél : 01 64 90 79 00  
www.cc-paysdelimours.fr

**EAU OUEST ESSONNE**  
24 rue du Général Leclerc  
91470 FORGES-LES-BAINS  
Tél : 01 64 59 05 59  
astreinte : 01 85 46 17 99  
abonne@eauouestessonne.fr  
www.eauouestessonne.fr

**LA POSTE**  
3 avenue Chambord  
91470 LIMOURS

**MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS**  
128 av. des Champs Laniers  
91940 LES ULIS  
Tél : 01 64 86 11 10

**MAISON MÉDICALE DE GARDE**  
Composer le 15 pour obtenir  
un rendez-vous.  
35 boulevard Debreuil  
91400 ORSAY  
Tél : 01 69 13 91 91  
Samedi de 14h à 20h dimanche  
et jours fériés de 8h à 20h.

**MISSION LOCALE DES 3 VALLÉES**  
615 rue Fontaine de Ville  
91640 BRIIS-SOUS-FORGES  
Tél : 01 69 26 09 30

**NOTAIRES**  
Chambres des Notaires de  
l'Essonne  
(Permanence gratuite)  
Tél : 01 60 78 01 27  
www.chambre-essonne.notaires.fr

**PERCEPTION**  
22 rue Debertrand  
91410 DOURDAN  
Tél : 01 64 59 70 63  
www.impots.gouv.fr

**PÔLE EMPLOI**  
3 Avenue Eugène Vernholes  
91410 DOURDAN  
Tél : 39 49  
www.pole-emploi.fr

**GENDARMERIE DE ST-CHÉRON**  
16 impasse Vauvilliers  
91530 ST-CHÉRON  
Tél : 01 64 56 60 34

**POMPES FUNÈBRES FUNÉRIUM**  
6 rue des Jalots  
91410 DOURDAN  
Tél : 01 64 59 71 07

**POMPES FUNÈBRES CANO**  
41 rue de Chartres  
91470 LIMOURS  
Tél : 01 64 91 24 83

**POMPES FUNÈBRES DOURDANNAISES**  
39 rue Fortin  
91410 DOURDAN  
Tél : 01 64 56 03 38  
contact@pf-dourdan.fr  
pompefunebresdourdanaises.fr

**POMPIERS**  
8 rue de la Brelandière  
91470 LIMOURS

**PRÉFECTURE DE L'ESSONNE**  
Boulevard de France  
91000 EVRY  
Tél : 01 69 91 91 91

**TAXI DANIEL FELIX**  
5 impasse de la Glacière  
91470 ANGERVILLIERS  
Tél : 01 64 59 18 12  
Tél : 06 13 74 46 09  
daniel.felix@aliceadsl.fr

**SIREDOM**  
6 rue du Buisson Rondeau  
91650 BREUILLET  
Tél : 01 69 74 23 50  
www.siredom.com  
collecte@siredom.com  
contact@siredom.com

**SOUS-PRÉFECTURE**  
Avenue du Général De Gaulle  
91125 PALAISEAU  
Tél : 01 69 91 91 91  
www.essonne.pref.gouv.fr

**URGENCE DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ**  
Tél : 09 72 67 50 91



**Mairies pouvant délivrer les cartes d'identité et les passeports**

**Mairie de Dourdan**  
Esplanade Jean Moulin  
91410 DOURDAN  
Tél : 01 60 81 14 14

**Mairie d'Etréchy**  
Place Charles de Gaulle  
91580 ETRÉCHY  
Tél : 01 60 80 33 77

**Mairie d'Arpajon**  
70 Grande Rue  
91290 ARPAJON  
Tél : 01 69 26 15 05

**Mairie des Ulis**  
Rue du Morvan  
91940 LES ULIS  
Tél : 01 69 29 34 00

**Mairie de Gif sur Yvette**  
9 square de la Mairie  
91190 GIF-SUR-YVETTE  
Tél : 01 69 18 69 18

## NOS COMMERCES



**Aux Tentations Gourmandes**  
Boulangerie-Pâtisserie

11 rue de l'Église  
01 64 56 54 32

Du lundi au samedi :  
7h30 - 13h00 / 16h00 - 19h30

Dimanche :  
7h30 - 13h00 - fermée l'après-midi

Fermeture le jeudi



**Rapid Market**  
Alimentation générale,  
relais colis, dépôt pressing,  
pizza, sandwicherie  
(sur place ou en livraison)

Place des Copains d'Abord  
01 64 56 15 49

Du lundi au dimanche :  
de 9h00 à 22h00  
sans interruption



**Caroline coiffure**  
Coiffeur

31 Grande Rue  
01 64 59 11 78

Mardi :

9h15 - 12h00

Du mercredi au samedi :  
9h15 - 12h30 / 14h00 - 18h30

Fermeture  
le dimanche et le lundi

## LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

|                     |                  |                      |                |
|---------------------|------------------|----------------------|----------------|
| Pharmacie CLAUSSIER | Pharmacie        | 5 bis rue de Limours | 01 64 59 18 38 |
| Dr NGUYEN           | Dentiste         | 5 bis rue de Limours | 01 64 59 00 48 |
| Julie FIDALGO       | Infirmière       | 5 rue de Limours     | 06 30 59 47 91 |
| Nadine CHALIGNÉ     | Psychologue      | 5 rue de Limours     | 07 85 97 14 84 |
| Ludovic DEPASSE     | Ostéopathe       | 5 rue de Limours     | 07 88 75 82 00 |
| Sonia LEBREUILLY    | Sexologue        | 5 rue de Limours     | 06 68 80 29 95 |
| Cécile HERTAULT     | Psychologue      | 5 rue de Limours     | 06 75 33 40 31 |
| Didier FLORENT      | Kinésithérapeute | 15 rue de Machery    | 01 60 81 25 48 |





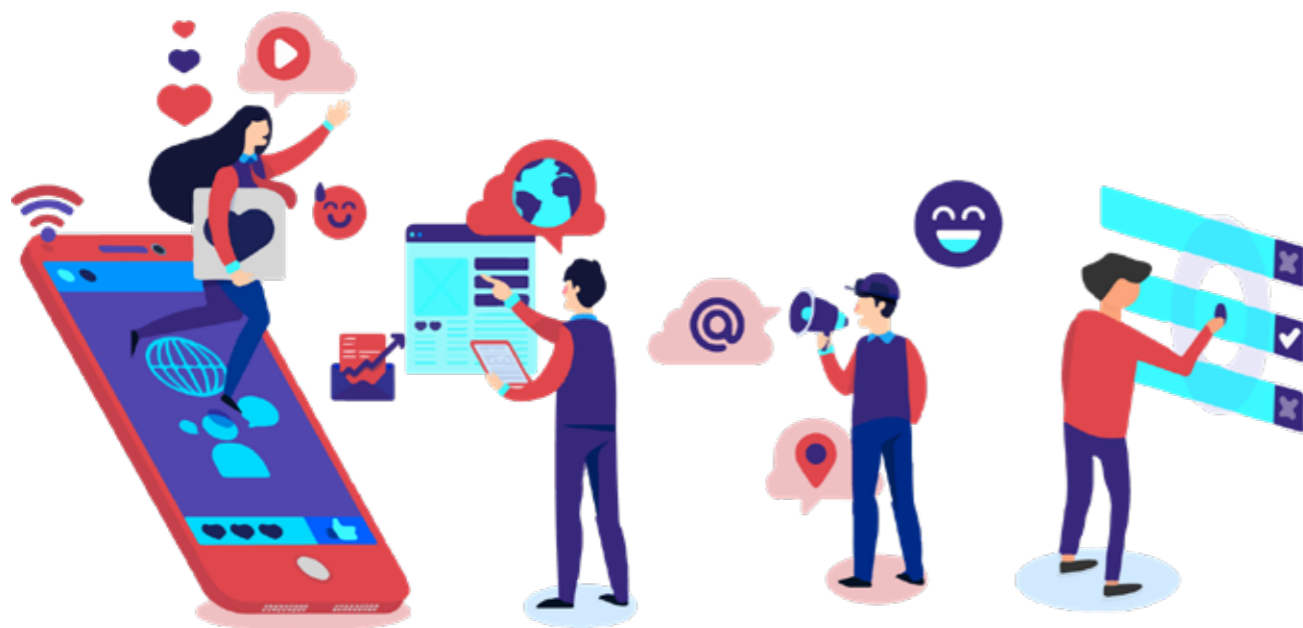
# NEWSLETTERS



Pour cette nouvelle année nous allons mettre en place l'envoi de newsletters sur les différentes actualités de votre village afin de régulièrement vous tenir informés !

Pour cela merci de bien vouloir nous envoyer votre adresse mail à : **communication@ville-angervilliers.fr** avec comme objet « Inscription à la newsletter »

Pour les personnes n'ayant pas accès à la voie informatique, des exemplaires papier seront disponibles en mairie.



En 2020 la mairie d'Angervilliers est arrivée sur les réseaux sociaux. Vous pouvez nous retrouver sur :



<https://twitter.com/angervilliers91>



Mairie d'Angervilliers

Vous pouvez également rester informé en allant sur notre site internet : <http://www.ville-angervilliers.fr/> qui va faire peau neuve courant 2021 !

## CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS 2021

Ordures ménagères mardi après-midi    Papiers et emballages vendredi matin    Déchets végétaux (début semaine 11 - fin semaine 49) vendredi après-midi semaines impaires

### Angervilliers

| Jour | Janvier | Février | Mars | Avril | Mai | Juin | Juillet | Août | Septembre | Octobre | Novembre | Décembre |   |
|------|---------|---------|------|-------|-----|------|---------|------|-----------|---------|----------|----------|---|
| 1    | V       | 1       | L    | 1     | L   | 1    | J       | 1    | D         | 1       | M        | 1        | M |
| 2    | S       | 2       | M    | 2     | M   | 2    | V       | 2    | L         | 2       | S        | 2        | J |
| 3    | D       | 3       | M    | 3     | M   | 3    | J       | 3    | D         | 3       | M        | 3        | V |
| 4    | L       | 4       | J    | 4     | J   | 4    | D       | 4    | M         | 4       | S        | 4        | S |
| 5    | M       | 5       | V    | 5     | V   | 5    | L       | 5    | M         | 5       | D        | 5        | D |
| 6    | M       | 6       | D    | 6     | D   | 6    | M       | 6    | J         | 6       | M        | 6        | L |
| 7    | J       | 7       | D    | 7     | D   | 7    | M       | 7    | V         | 7       | S        | 7        | M |
| 8    | V       | 8       | L    | 8     | L   | 8    | J       | 8    | D         | 8       | M        | 8        | V |
| 9    | S       | 9       | M    | 9     | M   | 9    | V       | 9    | L         | 9       | S        | 9        | J |
| 10   | D       | 10      | M    | 10    | M   | 10   | J       | 10   | D         | 10      | M        | 10       | V |
| 11   | L       | 11      | J    | 11    | J   | 11   | D       | 11   | M         | 11      | S        | 11       | S |
| 12   | M       | 12      | V    | 12    | V   | 12   | L       | 12   | M         | 12      | D        | 12       | D |
| 13   | M       | 13      | S    | 13    | S   | 13   | J       | 13   | D         | 13      | M        | 13       | L |
| 14   | J       | 14      | D    | 14    | D   | 14   | M       | 14   | S         | 14      | M        | 14       | M |
| 15   | V       | 15      | L    | 15    | L   | 15   | J       | 15   | S         | 15      | V        | 15       | L |
| 16   | S       | 16      | M    | 16    | M   | 16   | V       | 16   | L         | 16      | S        | 16       | J |
| 17   | D       | 17      | M    | 17    | M   | 17   | D       | 17   | M         | 17      | V        | 17       | V |
| 18   | L       | 18      | J    | 18    | J   | 18   | D       | 18   | M         | 18      | S        | 18       | S |
| 19   | M       | 19      | V    | 19    | V   | 19   | L       | 19   | M         | 19      | D        | 19       | D |
| 20   | M       | 20      | S    | 20    | S   | 20   | M       | 20   | J         | 20      | M        | 20       | L |
| 21   | J       | 21      | D    | 21    | D   | 21   | M       | 21   | V         | 21      | S        | 21       | M |
| 22   | V       | 22      | L    | 22    | L   | 22   | J       | 22   | D         | 22      | M        | 22       | V |
| 23   | S       | 23      | M    | 23    | M   | 23   | V       | 23   | L         | 23      | S        | 23       | J |
| 24   | D       | 24      | M    | 24    | M   | 24   | D       | 24   | M         | 24      | V        | 24       | V |
| 25   | L       | 25      | J    | 25    | J   | 25   | D       | 25   | M         | 25      | S        | 25       | S |
| 26   | M       | 26      | V    | 26    | V   | 26   | L       | 26   | J         | 26      | D        | 26       | D |
| 27   | M       | 27      | S    | 27    | S   | 27   | M       | 27   | V         | 27      | L        | 27       | L |
| 28   | J       | 28      | D    | 28    | D   | 28   | M       | 28   | V         | 28      | S        | 28       | M |
| 29   | V       | 29      | L    | 29    | L   | 29   | J       | 29   | D         | 29      | M        | 29       | V |
| 30   | S       | 30      | M    | 30    | M   | 30   | V       | 30   | L         | 30      | S        | 30       | J |
| 31   | D       | 31      | M    | 31    | M   | 31   | D       | 31   | M         | 31      | V        | 31       | V |

Les collectes sont assurées tous les jours fériés

Collecte des encombrants : uniquement sur rendez-vous au 09 78 08 24 25

Pour toute question : [collecte@siredom.com](mailto:collecte@siredom.com)

Siredom - 63 rue du Bas Chaland - 91090 Lisses  
 Tél : 01 69 74 23 50  
 E-mail : [ecotopes@siredom.com](mailto:ecotopes@siredom.com)  
[www.siredom.com](http://www.siredom.com)

## Donnons du génie à vos performances



**Eiffage Énergie Systèmes** conçoit, réalise, exploite et maintient des systèmes et équipements en génies électrique, industriel, climatique et énergétique dans le respect des Hommes et de l'environnement. Eiffage Énergie Systèmes propose une offre sur-mesure pour les marchés de l'industrie, des infrastructures et réseaux, des villes et collectivités et du tertiaire.

**Plus de 25 000 collaborateurs**

**3,8 Md€ de chiffre d'affaires**

Agence :  
 14-16 rue Gustave Eiffel  
 91100 CORBEIL-ESSONNES

Tél : 01 60 89 27 27  
 Courriel : [corbeil.idf.energie@eiffage.com](mailto:corbeil.idf.energie@eiffage.com)  
[www.eiffageenergiesystemes.com](http://www.eiffageenergiesystemes.com)





Jardins &  
Ambiances



La société **Jardins et Ambiances** située à Limours vous propose des déplacements et devis gratuits pour les travaux dans votre jardin :

- ☞ **Aménagements paysagers :** plantations, clôtures, terrasses, allées,...
- ☞ **Élagage :** différentes tailles possibles en fonction de vos besoins, abattage, rognage des souches,...
- ☞ **Entretien des espaces extérieurs :** ils sont réalisés dans le cadre du service à la personne pour les particuliers, avec **un crédit d'impôt de 50%**.

N'hésitez pas à consulter notre site web !

[www.jardiamb.fr](http://www.jardiamb.fr)

01 30 59 48 39 - [diez.arnaud@orange.fr](mailto:diez.arnaud@orange.fr)

S A M A C  
TRANSPORTS | ILE DE FRANCE



5 bis rue de Limours  
91470 ANGERVILLIERS  
Tél : 01 64 59 18 38 - Fax : 09 56 81 32 86  
E-mail : [pharmacie.clausier@free.fr](mailto:pharmacie.clausier@free.fr)  
Site : [pharmacieclausier91.pharminfo.fr](http://pharmacieclausier91.pharminfo.fr)

**PHARMACIE CLAUSIER**



PRODUITS  
VÉTÉRINAIRES



HERBORISTERIE



HOMÉOPATHIE



MATÉRIEL MÉDICAL  
LOCATION / VENTE



AGRÉÉE  
ORTHOPÉDIE

**Heures d'ouverture :**  
lundi de 14h30 à 19h30  
du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h30  
samedi de 9h30 à 18h sans interruption